N° 41. — 42e Année.

Prix du Numéro sans annexes : 25 centimes.
Avec gravure coloriée : 50 centimes.

Samedi 11 Octobre 1884.

LE MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ADMINISTRATION
Paris. — 3, rue du Quatre-Septembre, 3. — Paris.

RECUEIL ILLUSTRÉ DE LITTÉRATURE, MODES, TRAVAUX DE DAMES

GP. N° 2495. — CHAPEAU D'HERBLAY. — DESSIN DE E. PRÉVAL.
Modèle de Mme ESTHER (rue Richelieu, 110)

SOMMAIRE

TEXTE. — Chronique de la mode, par Mme Gabrielle D'EZE. — Description des toilettes. — Correspondance. — La quinzaine mondaine, par BACHAUMONT. — Leçons de choses, par G. D'E. — Echos. — *Pour l'honneur*, par Charles VALOIS. — Théâtres, par G. D'E. — Manuel du ménage, par Jenny DES MARTELS. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.

ANNEXES. — Gravure coloriée n° 2134, dessin de Jules DAVID : toilettes de mariées. — Figurine coloriée L. n° 451 (édit. 3, 4 et 5) : toilette de mariage pour demoiselle d'honneur. — Gravure coloriée n° 2131 *D* (substituée) : modèles de chapeaux.

DANS LE TEXTE. — GP. n° 2495, dessin de E. PRÉVAL : chapeau *D'Herblay*. — Croquis à la plume. — T. nos 481-500-502-509, et GPD. n° 2318 : travaux de dames ; détails de modes. — GG. nos 2498 et 2503, dessins de Guido GONIN : toilettes de visites et toilettes de promenade.

CHRONIQUE DE LA MODE

Si l'on cédait à l'entraînement général, on ne parlerait que des belles toilettes de Mme Pasca et de Mlle Magnier dans la pièce *les Danicheff*. Il y a beaucoup à dire de la beauté imposante de Mme Pasca et du *brio* étourdissant de Marie Magnier, beaucoup à dire aussi de leurs belles toilettes. Mais nous voulons donner les plus remarquées de ces toilettes, et nous renvoyons à notre prochain numéro les dessins et les descriptions détaillées. Certain costume de voyage de Mlle Magnier a surtout fait sensation, et nous sommes sûre que vous le trouverez merveilleux.

Donc, laissons les *Danicheff* pour glaner de droite et de gauche dans les nouveautés fraîches écloses.

Parmi les fantaisies qui auront grand succès cet hiver, citons les colliers de chien, dont nous avons été des premiers à publier un modèle. Aujourd'hui le collier de chien est

CONDITIONS D'ABONNEMENTS

Les abonnements datent du 1er de chaque mois. — On s'abonne en adressant à M. le directeur du *Moniteur de la Mode* (rue du Quatre-Septembre, 3) le montant de l'abonnement, en timbres-poste, en un mandat à vue sur Paris ou en un mandat de poste à son ordre.

Renouvellements. — A leur expiration, les abonnements (pour la France seulement) sont continués d'office, sauf avis contraire. — Le payement s'effectue, dans ce cas, sur la présentation de notre traite, huit jours après l'envoi du premier numéro non retourné.

Réclamations. — Notre maison possédant un grand nombre de publications, dont plusieurs se subdivisent elles-mêmes en diverses éditions, nous prévenons nos Abonnées qu'aucune réclamation ne peut être accueillie, ou tout au moins examinée sans retard, si elle n'est accompagnée de la bande du dernier numéro reçu.

un sceau de grande élégance. A la ville, on le porte en perles ou en galon de métal; il est haut de cinq ou six centimètres, doublé de soie, de satin ou de peluche, selon la température. On le fait aussi en crêpe de Chine ou en crêpe lisse. Citons une parure de ce genre en crêpe lisse cardinal. Le collier est plissé en travers avec petit nœud de crêpe sur le devant, un peu à gauche. Les manchettes n'ont pas de nœud; elles sont simplement plissées à plis très fins comme le collier.

Nous avons vu une délicieuse guimpe de jeune fille, pour robe de dîner. Elle est destinée à couvrir les épaules dans l'échancrure du corsage. On l'avait faite en gaze métallique, légère et argentée, coulissée sur tout le contour du cou et des épaules. Au cou, servant de col à la guimpe, un ruban en velours de Saint-Etienne n° 12, et deux petits nœuds, en même ruban, l'un devant, l'autre derrière.

Si l'on est très élégante et très riche, on fait faire un collier de chien avec cinq rangs de perles. C'est d'un effet merveilleux que ce collier serrant le cou sur de belles épaules décolletées. Une agrafe de brillants ou de belles pierres maintient les rangs rapprochés et fait motif sur le devant.

Si l'on est en deuil, c'est un collier de perles de jais qui entoure le col.

La fantaisie va se donner carrière et inventer des colliers de toutes sortes. En attendant, un galon métallique bien tendu sur une doublure et garni d'un petit dépassant de perles, c'est encore ce qu'il y a de plus joli. Pour les plus modestes d'entre vous un ruban de moire ou de velours fermé par un nœud au bas de la nuque remplacera le galon d'argent ou d'or.

Cette mode nous ramènera aux tours de cou en fourrure. On posera une étroite bande de fourrure au bord d'un galon et on l'attachera au cou, la fourrure remontant sous le menton.

Les bonnets d'intérieur deviennent de plus en plus bizarres et petits. On y emploie les étoffes les plus originales. Beaucoup sont faits avec un petit mouchoir de dentelle, de foulard ou de batiste brodée. On plisse le mouchoir sur une largeur de huit à dix centimètres, on applique l'un des bords à plat sur la tête, puis l'on réunit par derrière les deux moitiés du bord opposé, en déformant les plis bien entendu, de manière que ce semblant de bonnet étroit et plat sur le sommet de la tête se rélargisse vers les oreilles et emboîte ainsi la tête. Comme garniture, une aigrette de coques en ruban de satin ou de velours. Il est pourtant un ruban plus nouveau que le velours ou le satin : c'est le ruban de moire avec bordure de velours.

Citons un bonnet en velours prélat doublé de merveilleux rose. C'est un bande posée à plat sur la tête sans aucun pli et tombant près des oreilles. Sur le sommet, un peu à gauche, une envolée de coques en ruban de moire rose liséré de velours.

On a imaginé un nouveau pékin, qui est très élégant et très original. Ce n'est plus le pékin banal avec des rayures étroites et rapprochées, mais un pékin avec des rayures de 8 à 10 centimètres au moins. On fait des vigognes côtelées et de grosses serges pékinées de velours. On a trouvé pour ces pékins des combinaisons de couleur qui sont des plus intéressantes.

Nous avons vu des serges épaisses, d'une jolie teinte cresson, avec grandes rayures *palissandre*. La jupe se fait avec ce pékin; la tunique et le corsage se font en même étoffe unie. On emploie ce pékin en disposant les raies de plusieurs manières, soit en long, en travers ou en biais. Si l'on a une jupe unie que l'on veuille moderniser, on pose sur l'étoffe de larges velours de Saint-Etienne n^{os} 22 ou 30, en ayant soin de laisser entre chaque ruban de velours un espace équivalant à la largeur de chaque ruban.

Voilà une nouveauté charmante. Elle peut rivaliser avec les garnitures de soutache. Sur une jupe badinée : on dispose en cerceaux une infinité de soutaches épaisses d'un demi-centimètre. On les espace d'un intervalle égal à leur largeur, depuis le bas de la jupe jusque dans le haut. La tunique se drape très hardiment là-dessus, et c'est d'une correction élégante et simple.

Nous vous conseillons vivement, si vous avez besoin d'un costume confortable et coquet, de vous broder tout de suite une jupe cerclée de soutaches.

Les lainages d'hiver ont fait leur apparition.

Comme garniture, on a inauguré des guipures d'Irlande, toutes brodées en laine de couleur, avec des jours et des dessins très fins comme la broderie de fil; puis des guipures de chenille, genre Cluny, qui sont adorablement jolies. C'est un élément très précieux et très élégant pour les jupes plates que l'on porte aujourd'hui.

Les plissés et les draperies se faisant de plus en plus rares, il était nécessaire de trouver un ornement original et nouveau qui pût venir en aide aux couturières.

Imaginez une robe de laine, en quelque étoffe que ce soit. La jupe est simplement badinée ; dans le bas on fait un grand pli cerceau à 25 ou 30 centimètres du bord, puis on pose sous le pli même une bande de guipure, de même couleur que le costume et qui la cerne comme un grand ourlet.

Le pouf, le véritable pouf bouffant et compliqué de plusieurs étages de retroussés, n'existe presque plus. On appelle toujours pouf la partie de la tunique qui garnit le derrière de la jupe ; mais, si le nom reste le même, la chose a bien changé. Ce n'est plus qu'un lé plissé ou froncé, tombant droit ou replié de mille manières. Les revers en font souvent partie ; ils en rompent la monotonie et permettent l'emploi d'une étoffe différente de celle du costume.

Gabrielle D'ÈZE.

GRAVURE DANS LE TEXTE

GP. n° 2495. — CHAPEAU *d'Herblay*.

En feutre lisse. Le fond, assez haut et collant aux cheveux par derrière, est garni sur le devant d'un beau bouquet de marguerites voilées de tulle. La passe, légèrement évasée par devant, est bordée d'un cordonnet de soie et doublée de velours bouillonné. Brides en velours ottoman passant sur le derrière du chapeau et venant se nouer sous le menton.

DESCRIPTION DES ANNEXES

Gravure coloriée n° 2134.

Annexe spéciale des éditions n^{os} 1, 2, 3, 4 et 5.

TOILETTES DE MARIAGE. — 1. Costume de demoiselle d'honneur, en merveilleux pervenche uni et même étoffe brochée de petits cubes en velours. Jupe fausse; elle est recouverte d'une jupe de merveilleux plissée en éventail sur le devant. Deux draperies croisées forment le devant de

AUTRE ASPECT DE LA GRAVURE COLORIÉE N° 2134.

la tunique; celle de gauche est posée la première ; elle est plus petite et garnie d'un revers montant jusqu'au bas de la taille; la seconde, plus grande, forme un grand revers couvrant tout le côté droit de la jupe, puis se drapant en pli cornet en arrière de la hanche et se rapportant comme un coquillé au lé de merveilleux uni qui garnit le derrière de la jupe. Le long du côté gauche de ce lé, on pose un revers de merveilleux broché, qui rejoint, dans le bas, le pan du côté droit. Le corsage est en merveilleux broché. Les devants sont garnis de revers en châle; ces revers sont en velours acajou; ils se rejoignent, comme la veste, au creux de la poitrine, sous sortent en gilet sous le bord de la veste. Dans l'echancrure de cette veste, on pose un gilet froncé en merveilleux uni formant bouffant au bas de la taille. Le dos est de coupe tailleur; il fait deux plis tuyaux à la basque. Col droit en velours. Manche à coude, avec parement de velours. — Grand chapeau de velours acajou. La passe forme quatre tuyaux au-dessus du visage, sur une couronne de jacinthes roses, qui est posée en bandeau sur les cheveux. Le fond est mou, genre *Bébé*, avec torsade et nœud en ruban de velours; pouf de plumes.

2. Robe de mariée, en satin blanc et *lèse* de dentelle blanche. Jupe ronde couverte d'une draperie de dentelle à gauche, avec volant de dentelle dans le bas. Tunique de satin. Elle est d'une forme très originale : c'est une jupe de satin plissée par derrière et couvrant la moitié du fond de jupe, depuis la taille jusqu'au bord. Les plis tombent droit par derrière ; puis, insensiblement, ces plis remontent et viennent mourir en draperie sur la hanche gauche. Le corsage est boutonné droit; il est garni d'une draperie de dentelle ou de satin tombant de l'épaule droite et venant s'attacher à gauche. Un jabot de dentelle et une frange de fleurs accompagnent cette draperie le long du corsage. Traîne de fleurs tombant de la hanche gauche jusqu'à mi-jupe. Traîne de satin tombant du côté gauche et venant cacher vers le bas les plis de la jupe plissée. Une grande coque faite avec un lé de satin est à côté de la traîne et cache la pointe du corsage, qui est très court de basque et très évidé sur les hanches. Petite couronne de fleurs et voile de tulle. Petit dépassant de dentelle autour de la traîne.

Patrons coupés : 4 fr. 50; assemblés : 8 francs.

Figurine coloriée L. n° 451.

Annexe des éditions n^{os} 3, 4 et 5.

TOILETTE DE MARIAGE POUR DEMOISELLE D'HONNEUR. — Costume en crêpe de Chine ou merveilleux azur. Jupe de dentelle, sur un fond de taffetas crème. La tunique est faite de deux grandes écharpes tombant bas à droite et remontant à gauche pour s'arrêter sous un lien en ruban de satin bleu qui descend de la taille et tombe en flot. Un volant de dentelle borde chacune des écharpes. Le dos est un grand flot tombant de crêpe de Chine habilement drapé. Le corsage est en crêpe

FIGURINE COLORIÉE L. N° 451, VUE SOUS UN AUTRE ASPECT.

doublé de soie. Il est légèrement ouvert à châle et garni d'un grand col en vieille guipure. On peut faire ce col avec un volant de dentelle, en ayant soin, pour le faire tomber par derrière, de le plisser autour de l'encolure, dans le haut seulement. On peut, pour éviter le décolleté, faire une petite modestie en tulle coulissé, que l'on pose sur un ruban de satin noué au cou. Le corsage est rond de taille, faisant corps avec la tunique. On le ferme sur le devant par une sous-patte dissimulée sous les plis du corsage. Manche courte, avec parement de dentelle. — Petit chapeau de velours tendu, avec bouillonné de crêpe lisse autour des bords. Fond de crêpe lisse sur fond de velours; aigrette de nœuds en ruban de velours,

Patron coupé : 4 fr. 50; assemblé : 8 francs.

Gravure coloriée nº 2131 *D.*

Substituée à la gravure coloriée nº 2134, pour celles de nos abonnées qui en ont fait la demande.

1. CHAPEAU *Théodora.* — Feutre vert-cresson. Le fond du chapeau est à pans coupés, mais les pans sont si rapprochés, qu'ils sont à peine visibles. La passe évasée est bordée d'un galon bourdaloue. Draperie de velours autour de la calotte; sur le devant on fait une sorte de grand nœud en velours au milieu duquel pose un oiseau.

1 *bis.* — Petit insecte en plume pour garniture de chapeau.

2. CAPOTE *Rosamonde.* — Le fond est en dentelle drapée sur une carcasse de laiton. Un bandeau de velours rouge soutient le chapeau et on pose un nœud en ruban de velours sur le devant, près des cheveux. Brides en ruban de velours. Le derrière du chapeau est froncé et recouvert de ruban de velours torsadé qui forme brides. Plumes rouges en garniture.

3. CHAPEAU *Chasseur.* — Feutre gris. La calotte est haute et plate. Les bords légèrement bridés sont garnis d'un galon bourdaloue. Même galon autour de la calotte formant nœud sur le devant. Deux ou trois plumes couteaux, de même teinte que le feutre, s'échappent d'un nœud et se dirigent à gauche.

4. CHAPEAU *Jean de Nivelle.* — La calotte est à fond mou, de manière que le velours noir qui la recouvre soit drapé dans le haut. Les bords plats sont garnis de velours et d'un riche galon à damiers or et noir. Un galon semblable est posé à plat autour de la calotte. Sur le devant on place un motif de plumes fait d'une fantaisie d'oiseau paradisier et d'une aigrette de plumes couteaux noir et or.

5. CHAPEAU DE FILLETTE. — La forme est en feutre chamois, à calotte haute et plate. Les bords sont retroussés et bordés de velours; ruban d'ottoman coquelicot formant double jarretière autour de la calotte et pouf volumineux sur le côté gauche.

6. CAPOTE *Nana Saïb.* — La calotte est toute petite, recouverte de velours tendu. Bord de même velours bouillonné. Brides en ruban de satin et nœud en riche broché cachemire formant aigrette sur le sommet du chapeau.

CORRESPONDANCE

Mme E. C., à M. — Il est bien difficile de trouver une étoffe allant avec votre échantillon. Comment assortir les noirs? J'aimerais mieux une tunique en lainage de fantaisie, limousine ou quadrillé blanc et noir. Vous feriez une polonaise avec pouf.

Une abonnée de dix-sept ans. — Un tapis moquette, genre Smyrne. — Non, pour la soie changeante, oui, pour le velours ciselé.

Muguets du Mesnil. — Une petite robe en laine tricotée, des chaussons de laine, un capuchon, etc. — Un éventail dont vous trouverez le satin tout prêt chez FAUCON, 61, passage des Panoramas. Comme travail à l'aiguille, une garniture de corsage au crochet ou en guipure Richelieu. — Depuis que les maisons de nouveautés ont inondé la place de jupes accordéons, on n'en porte presque plus. On porte surtout des jupes plates en velours, en limousine, en serge ou vigogne garnies de galons. — On fait les paravents petits ou grands, à trois, quatre ou cinq feuilles, selon leur destination. Si c'est un paravent coquet, pour garnir un angle ou briser l'air d'une porte, faites-le petit, à trois ou quatre feuilles.

Mme C. H., à C. — Pour manteau de voyage, choisissez de la cheviotte à grosses fleurs ou de la limousine. Les étoffes bourrues s'appellent vigogne, sanglier, marcassin, bure de Saint-Bruno, etc.; le mieux est de demander des échantillons de grosse étoffe bourrue, en indiquant l'usage.

Mme E. H. — Oui, on transforme encore les châles. — Adressez-vous à la Compagnie des Indes, 80, rue de Richelieu.

Une fidèle abonnée. — Le *Lait antéphélique* de Candès, 26, boulevard Saint-Denis. — Pommade de concombre de Guerlain, 15, rue de la Paix. — Mme Combe, 2, rue de la Michodière.

Mlle B., château de L. — Oui, une jeune fille porte une robe décolletée pour une matinée dansante. — Non, pas de robe blanche dans la saison où nous entrons, pour assister seulement à la messe. — Le dernier article *Casse-cou* répond à votre question. — Oui, pour la nuque découverte. — A quinze ans, une jeune fille est mieux coiffée avec un huit dégageant la nuque qu'avec une natte. Si l'on préfère la natte, ruban de faille de la couleur des cheveux. — Robe de dentelle noire sur transparent fraise ou héliotrope.

Mme J. B., à B. — Demandez les chaussures du nº 22, à la maison Bacour, 219, rue Saint-Honoré; les costumes d'enfant du nº 24 à la maison Delerablée, 16 et 18, passage des Princes; le costume de fillette du nº 25 dans la même maison.

Mme L. T. — Demandez l'étoffe à la maison Labbé, rue de la Banque. Vous trouverez la broderie de Sicile ou de Palerme chez Mme Jouggla, 39, rue des Jeûneurs. — Pour les boules, adressez-vous chez Brulo et Cannetti, 8, rue de la Michodière. — Pour jaquette de jeune fille, du velours côtelé ou du drap uni. — Les gants Derby, avec neuf rangs de grosses piqûres. — Pour les écrans, adressez-vous à Mlle Lapouge, 35, rue Laffitte.

Mme B. C., de Bourges. — Oui, pour la robe marin. Faites-la en vigogne bleue. Jupe ronde, avec plis cerceaux. Polonaise drapée, ou bien tunique drapée, veste flottante, ouverte sur un gilet de drap chamois, ou un plastron de merveilleux noir. — Non, pour les souliers pendant l'hiver. Oui, pour les gants. — On porte des voilettes noires ou assorties au chapeau.

G. D'È.

M. Z., à T. — Les eaux de la Bourboule sont spécialement recommandées contre les maladies de la peau. L'eau de Montmirail est la seule eau purgative française.

HUILE DE RICIN AROMATISÉE

Poudre de gomme arabique...	30	grammes
Sirop simple..........	30	—
Glycérine..........	30	—
Eau..........	90	—
Huile de ricin..........	180	—
Alcool de vin..........	8	—
Extrait de vanille..........	8	—
Essence de cannelle..........	5	gouttes.

Dose : le double de la quantité d'huile de ricin qu'on veut donner.

Cette préparation est facilement acceptée par les enfants.

Mme Gabrielle B. — Le traitement variant selon les constitutions, il est indispensable que le médecin décide *de visu*.

X.X.X. — Pour la hernie ombilicale de l'enfant, le bandage peut être remplacé par un petit appareil presque élégant dont le prix est insignifiant.

Dr JUCUNDE.

LA QUINZAINE MONDAINE (1)

On a pu voir à la célébration du mariage de Mlle de Mérinville avec le marquis de Talhouët, à la chapelle de la Nonciature, qu'il y avait passage, sinon rentrée définitive, à Paris, de nombreuses individualités mondaines. C'étaient dans l'assistance la duchesse de Padoue, venue de Courson-l'Aunay, sa belle-fille la comtesse de Caraman, la marquise de Galliffet, la duchesse d'Uzès et Mlle de Crussol, la vicomtesse de Mortemart, la marquise et Mlle de Trévise, la comtesse de Belbœuf, la comtesse Siméon, la marquise d'Imécourt, la comtesse de Gouy, et cent autres que je ne pourrais citer. La mariée portait une robe de satin à longue traîne avec tablier de point d'Alençon. Voile pareil posé à l'espagnole.

Elle est fille du feu comte Adrien Desmoutiers-Mérinville et de Mlle de Maussabré. Sa grand'mère du côté paternel était née Terray — de la grande et richissime famille administrative de ce nom. — Le marquis de Talhouët est le fils de l'ancien ministre de Napoléon III, mort l'an passé dans son magnifique château de Lude. Sa mère est née Honnoré et sa grand' mère était fille du comte Roy, le célèbre ministre des finances de la Restauration, qui a laissé une des plus grosses fortunes foncières de France.

Après un *lunch* servi chez la comtesse de Mérinville, le jeune couple est parti pour un voyage de deux mois en Allemagne et en Autriche.

Autre grand mariage, cette fois à célébrer : Mlle Elisabeth de Noailles, petite-fille du duc et de la duchesse, fille du duc et de la duchesse d'Ayen, épouse le comte Robert de Pomereu, fils du marquis et de la marquise de Luppé. Ce mariage n'est pas seulement l'alliance de deux grands noms, c'est aussi l'association de millions sans fin. Le marquis de Pomereu, un des héritiers du marquis d'Aligre, le célèbre Harpagon archi-millionnaire, représente une des plus grosses fortune de France, et les d'Ayen, en dehors de la fortune des Noailles, sont du chef de la duchesse en possession du patrimoine immense des La Ferté-Champlatreux. Voilà une union, comme celle de Mlle de Mérinville, qui va faire aller le commerce qui exerce dans les corbeilles de noce!...

Biarritz est, en cette saison, le seul *watering-place* qui donne signe de vie, et il s'en acquitte de façon à tenir lieu de toutes les autres stations balnéaires. Ce ne sont que fêtes sur fêtes sur ses bords privilégiés. A la villa Mellor il y a un bal costumé très réussi avec entrée de saltimbanques, dont le duc de Tammamès, qui a épousé la nièce de l'impératrice Eugénie, Mlle d'Albe, en chef de troupe, la comtesse Santovenia, fille du maréchal Serrano en Pulcinella, Mlles de Santa-Maria en Colombines, la comtesse Via-Gonzala en Esmeralda ont eu les honneurs. L'élite du tourisme à Biarritz où se trouvent notamment la vicomtesse Maurice Fleury, la nouvelle mariée d'un mois, la jolie comtesse Jean de Montebello, la vicomtesse Serrurier, assistait à cette fête charmante.

A Paris on ne danse pas, mais on s'apprête à entendre chanter, les épaules nues et vêtues de robes d'apparat, avec la réouverture du Théâtre-Italien. L'entreprise de M. Maurel n'a pas tenu, la saison dernière, tout ce qu'on en attendait : sera-t-elle plus heureuse cette année? Je le souhaite vivement pour ma part. Malheureusement elle a contre elle l'état même de sa salle, qui, tant par le quartier où elle se trouve que par son aménagement, se prête peu à la destination du théâtre-salon rêvé pour le Théâtre-Italien. Les loges y sont resserrées et n'ont pas de salon; l'installation des places est incommode. Nous sommes loin, place du Châtelet, de la disposition si intelligente et si favorable pour recevoir dans une loge de la défunte salle Ventadour, et rien ne différencie les Italiens actuels du premier théâtre venu, si ce n'est le prix des places.

Si le *high-life* français formait une vaste corporation sérieusement unie, comme le *high-life* italien ou anglais, il s'arrangerait pour avoir dans les Italiens son théâtre à lui, dont l'existence serait assurée exclusivement au moyen des abonnements. Mais nos mondains ont la prétention plus large que la bourse, et, s'ils crient beaucoup, ils payent le moins possible.

Pays de mots que le nôtre, d'ailleurs, où l'on est déclaré viveur pour avoir arrosé une aile de poulet d'un verre de vin de Bordeaux à minuit un quart; sacré sportsman quand on possède un cheval de rencontre à l'écurie; étiqueté homme politique, parce qu'on figure à la Chambre en vertu d'un haut fourneau ou d'un château bien entouré; enfin reconnu gentilhomme pour s'être pourvu, au tarif, d'une particule à la chancellerie pontificale ou devant le garde des sceaux de la république de Saint-Marin.

Puisque je cause théâtre de musique aujourd'hui, je noterai un fait digne de remarque : c'est la considération de plus en plus accentuée qui s'attache à notre époque à la personne de la cantatrice. Ce mois même, Mme Albani est tour à tour l'hôte de la reine Victoria à Balmoral et de la princesse de Galles à Abergeldie. Mlles Van Zandt et Nevada sont accueillies à Paris dans maints salons haut cotés. Vingt autres artistes occupent parmi le monde un rang privilégié.

Les chanteuses de talent qui nous sont venues de l'étranger ont marqué cette ère nouvelle : la régularité de leur existence, s'associant à leur prestige artistique, leur a créé une auréole qui a éveillé de plus en plus l'émulation du respect d'elles-mêmes parmi les femmes qui se consacrent au théâtre.

On se fait sur la condition de la cantatrice, en général, des idées fort erronées; on croit que tout est enchantement pour elle, tandis que pour arriver à la célébrité et s'y maintenir tout est âpre, rude, difficile sur le chemin qu'elle parcourt. De même on perd de vue devant les chiffres éblouissants de ses engagements à l'étranger par quelles pénibles épreuves elle s'assure le bénéfice de ces traités. Vous vous récriez devant les tarifs féeriques auxquels se paie à l'étranger le plaisir d'entendre une Nilson, une Patti, une Albani, mais pensez-vous en regard aux distances qu'il faut franchir, au péril des longues navigations, aux climats qu'il faut affronter!...

Ajoutez de plus les tourments moraux : il faut chanter devant un public inconnu, souvent prévenu, se débattre contre les rivalités locales, vivre loin de ses habitudes, de ses amis, que sais-je encore? Allez, tout n'est pas fleurs dans la carrière de la cantatrice, et l'or dont on la couvre a sa revanche.

BACHAUMONT.

(1) Reproduction interdite.

— *La Belle Madame Le Vassart*, le nouveau et très remarquable roman d'Alain Bauquenne, paraît chez Paul Ollendorff.

L'action très neuve, très forte, très passionnée, est entièrement d'actualité; les masques sont plus que transparents. Les lecteurs sont en pays absolument connu.

Écrit dans un style aussi soigné qu'original, cet ouvrage est appelé à un succès considérable.

M. Paul Ollendorff est un véritable magicien. Il marche de succès en succès, et tous les ouvrages en vogue portent la marque de sa maison.

J. DE B.

TRAVAUX DE DAMES

T. N° 481. — Ecran-lumière.

Cet écran, que le dessin n° 481 (*a*) montre dans son en-

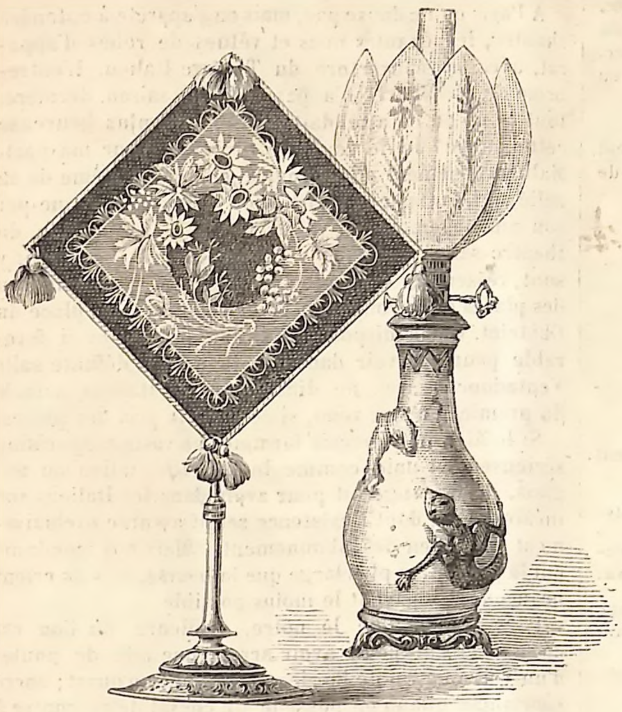

T. N° 481 (*a*). — ÉCRAN-LUMIÈRE, VU DANS SON ENSEMBLE.

semble, se monte sur un pied mobile en bronze doré. La broderie du dessin que nous reproduisons en grandeur naturelle n° 481 (*b*) est exécutée mi-partie sur satin, mi-partie sur petite peluche vert-mousse. Le feuillage est au passé en cordonnet de verts variés; les boutons de rose, cerise de trois tons; les anémones, rose, rouge antique et bleu pâle; les raisins, gris vert; l'entourage du carré satin est fait au point de chaînette en tons réséda. L'ensemble de ces nuances produit un effet charmant. Avant d'être adapté à son pied, l'écran doit être doublé d'une soie légère vert-mousse. Un gland est suspendu à chaque angle du carré; il se coud sur une petite ganse assortie à la broderie. On peut voir l'ouvrage tout fait chez Mme THOREL, *A la Religieuse*, 153, rue Saint-Denis.

Presse-papier.

Presse-papier, en bronze. Prix : 30 francs. — Maison FAUCON (passage des Panoramas, 61).

GPD. N° 2318. — PRESSE-PAPIER.

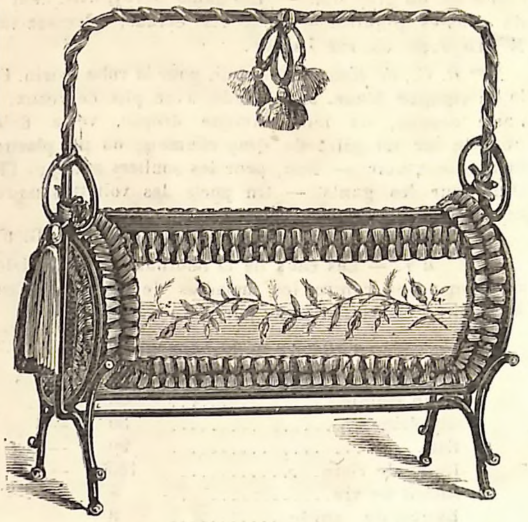

T. N° 502 (*a*). — TRICOTEUSE SUR PIED.

T. N° 481 (*b*). — BRODERIE EN GRANDEUR NATURELLE DE L'ÉCRAN-LUMIÈRE.

T. N° 502. — Tricoteuse sur pied.

La monture de cet ouvrage, que nous montrons dans son ensemble sous le n° 502 (*a*), est en satin noir perlé de blanc. La broderie peut se faire au point lancé sur brésilien clair ou au passé sur peluche. La guirlande de boutons de roses est fort jolie lorsqu'on l'exécute en tons naturels un peu éteints sur peluche vieil or. On garnit l'intérieur de la tricoteuse en satin caroubier et la ruche qui entoure doit être assortie au satin, ainsi que la ganse et les glands. Les deux ronds sur lesquels

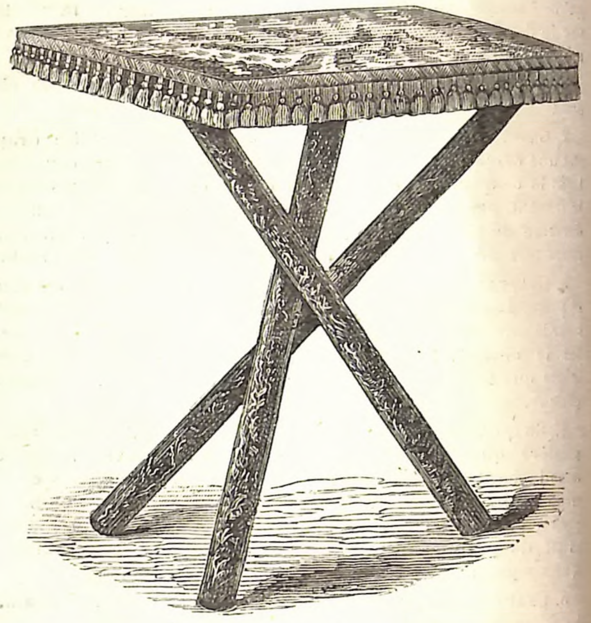

T. N° 500. — PETITE TABLE A TROIS PIEDS.

sont montées les bandes sont en satin caroubier piqué. — Modèle de Mme THOREL.

T. N° 500. — Table volante.

Notre modèle est en bois de noyer, recouvert de peluche. Les pieds sont trois bâtons ronds, que l'on enfile dans un boyau de peluche, après avoir taillé des bandes de peluche pour cet usage et avoir fait une couture à l'envers. Sur ces trois bâtons, on pose une tablette tendue de peluche brodée, avec frange de soie posée sur tout le contour. On place d'abord une doublure à l'envers de la tablette, on la cloue sur les bords, puis on tend la peluche sur l'autre face de la tablette, on cloue et on pose la frange.

Presse-papier.

Presse-papier, en bronze, formant 4 corps et 2 têtes. Prix : 40 francs.

— Nous publierons prochainement un joli modèle de robe d'enfant en laine, faite au crochet.

Plusieurs de nos abonnées nous ont demandé une de ces robes. Nous avons fait aussitôt exécuter un joli modèle, et nous l'avons fait dessiner.

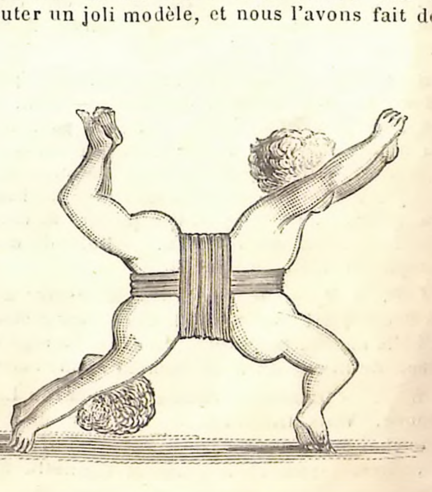

GPD. N° 2318. — PRESSE-PAPIER.

Nous en donnerons une description détaillée et claire.

Nous sommes souvent fort embarrassés pour le choix de nos modèles de travaux, parce que de tous côtés on nous adresse des demandes.

Nous ne nous plaignons pas de toutes ces demandes, bien au contraire, et si nous en parlons, c'est pour vous engager à les continuer.

G. D'E.

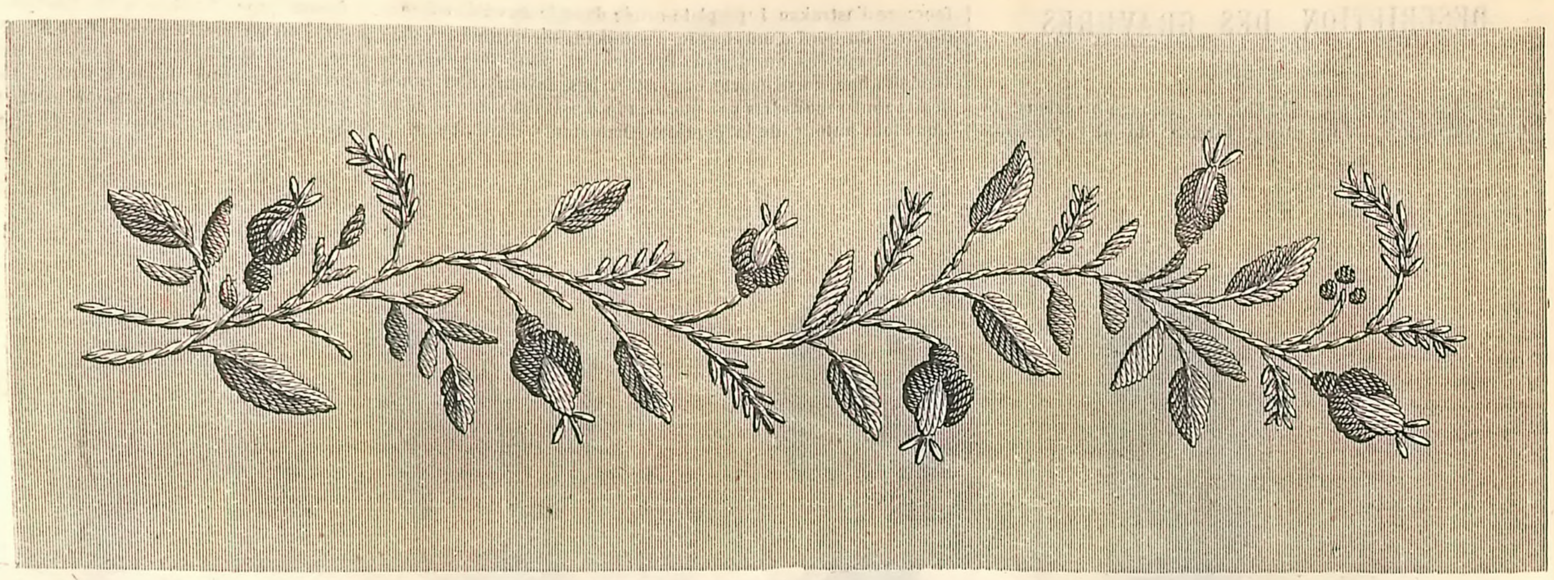

T. N° 502 (*b*). — BRODERIE EN GRANDEUR NATURELLE DE LA TRICOTEUSE.

LEÇONS DE CHOSES

T. n° 509.

BIBLIOTHÈQUE POUR CHAMBRE DE JEUNE FILLE. — Supposons une bibliothèque disposée à contenir une centaine de volumes.

On fait faire trois planchettes des dimensions suivantes : longueur, 1 mètre; largeur, 22 centimètres; épaisseur, 1 centimètre. Cette épaisseur convient pour les planches en bois de chêne ou en bois dur quelconque; mais il faudra 2 centimètres d'épaisseur si le bois est du sapin du Nord. On ne doit pas employer le bois blanc. Notre T. n° 509 (*a*) représente l'une de ces planchettes à vol d'oiseau. A chaque angle, à 4 centimètres des bords, on perce un trou, bien droit, de 15 millimètres de diamètre, bien rond, sans biseau et ce dernier point est essentiel.

On fait passer, en la croisant en X, comme il est indiqué au n° 509 (*c*), une corde dite *septain*, qui a la propriété de ne pas s'allonger et d'être résistante. Notre dessin n° 509 (*b*) en donne la grosseur naturelle. Cette corde, ayant également 15 centimètres de diamètre, glisse avec peine, aussi faut-il la savonner pour la rendre plus glissante. Une fois en place, le savon qui a favorisé le glissement aidera à l'adhérence de la corde dans les trous.

La longueur des deux cordes étant bien identique, on fait un nœud à chaque extrémité, au-dessous de la planchette du bas, et l'on dispose le tout comme il est indiqué au n° 509 (*d*), et l'on accroche par le sommet à deux clous à crochet enfoncés de 3 à 4 centimètres dans la muraille ou vissés de 2 à 3 centimètres dans la boiserie selon le cas.

On établit alors bien d'équerre avec la muraille et bien horizontales entre elles les trois planchettes, en les espaçant de façon à garder plus de hauteur entre la planchette du milieu et celle du bas qui doit porter les plus gros formats. Puis on dispose les livres en ayant soin de charger d'abord en partie le rayon inférieur à chacun de ses angles.

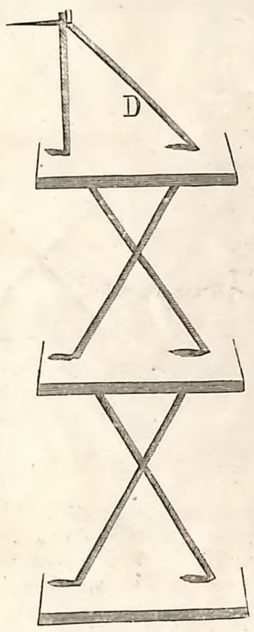

T. N° 509 (*d*). — PLANCHETTES AVEC LES CORDAGES TENDUS.

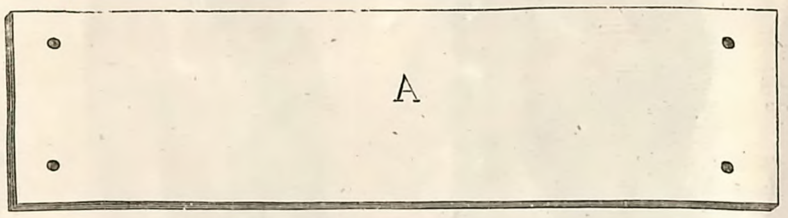

T. N° 509 (*a*). — PLANCHETTE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Enfin, on dispose *si* sur chaque rayon. Cette cessaire pour éviter que Mais plus tard, quand sés, on peut les mettre quiéter de cela. On a dé d'une bande de tapisserie 8 centimètres de hauteur. bon, combiner au-des une installation de jardi faire grimper des plantes autour des planchettes. sont enfoncés au fond de devant une place suffi ques bibelots. Pour une tante, il faut du *septain* en rapport avec la gros

T. N° 509 (*b*). — GROSSEUR NATURELLE DU SEPTAIN.

multanément les livres façon de procéder est nécessaire pour que les étagères ne basculent. tous les livres sont posés et les retirer sans s'inquiéter... coré chaque planchette ou d'une frange de 6 à On peut, si on le trouve sous de la bibliothèque nière qui permette de le long des cordes et De plus, quand les livres l'étagère, il reste sur le sante pour poser quelbibliothèque plus impor plus gros et des trous seur de la corde.

G. D'ÈZE.

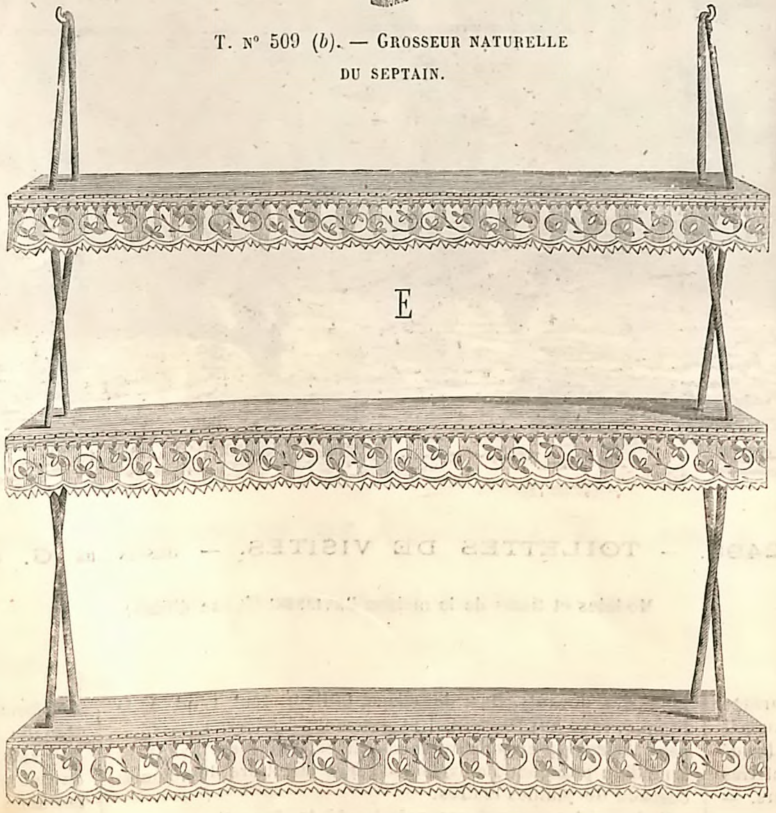

T. N° 509 (*a*). — BIBLIOTHÈQUE POUR CHAMBRE DE JEUNE FILLE, VUE DANS SON ENSEMBLE.

ÉCHOS

Voici l'Hippodrome qui approche du terme de sa saison, et l'on n'y aura pas vu cette année l'admirable écuyère qui en était la reine : Elisa Pezold, la grande Elisa, Elisa, la protégée et l'émule d'une autre écuyère, mais qui, celle-ci, porte en même temps une cravache et un sceptre : l'impératrice d'Autriche. Les amateurs d'équitation sont inconsolables. La Patti, la Malibran des cirques, nous a abandonnés. Que fait-elle? Que devient-elle? S'est-elle, comme Charles-Quint, réfugiée dans quelque monastère? A-t-elle renoncé à ses succès hippiques pour entrer dans la sainte corporation du mariage? Où sont ses fameux chevaux, ses cinq chevaux, Etoile du Nord, Cony et les trois autres?

On a répandu des nouvelles fâcheuses, mais qui heureusement sont inexactes. On disait qu'Elisa était très souffrante, qu'une maladie grave l'empêchait de continuer sa carrière d'amazone. Grâce à Dieu, il n'y a rien de vrai dans tout cela. Elisa se porte à merveille. Elle habite tranquillement sa villa, la villa Elisa, à Kreuznach.

T. N° 509 (*c*). — PLANCHETTES AVEC CORDAGE NON ENCORE TENDU.

Il est vrai qu'elle a vendu ses chevaux. On ajoute même qu'elle a songé à l'hyménée. Mais nous avons dans l'idée que les projets d'abdication d'Elisa ne sont pas irrévocables. Nous inclinons à croire que la diva de l'équitation finira par se dire : Une écuyère sans ses chevaux, c'est une souveraine sans son trône. Une écuyère sans sa cravache, c'est une reine sans son sceptre. Et nous ne serions pas étonné qu'Elisa se décidât à dresser de nouveaux chevaux et à reparaître, plus brillante que jamais, dans les cirques dont elle est le principal ornement. X...

PRÉPARATION DU CAFÉ AU LAIT POUR LES MALADES. — Faites bouillir pendant un quart d'heure une cuillerée à bouche de café dans un demi-litre de lait; ajoutez un peu de colle de poisson pour clarifier le liquide; puis sucrez. Ce café est excellent.

DESCRIPTION DES GRAVURES

GG. n° 2498.

Toilettes de visite. — 1. Costume lainage et galons de laine champignon. Jupe ronde formée de plis cerceaux fourrure d'astrakan. Jupe plate ornée dans le bas à 4 ou 5 centimètres du bord d'une bande d'astrakan surmontée de soutaches disposées en dessin. Draperie et pouf très fournis. Jaquette hongroise courte et ajustée. Les devants boutonnés droits sont recouverts par une bande d'astrakan qui se continue tout autour de la jaquette. Ornements de soutache le fausse jupe bordée d'un biais de velours uni. Tablier et pouf en cheviotte gris foncé. Le tablier est drapé très haut près des hanches et le pouf est arrondi. Veste en cheviotte gris foncé. Les devants sont flottants et plissés sur leur bord; ils s'ouvrent sur un gilet en velours à fleurettes, finissant en bouffant au bas de la taille. Les petits côtés de

GG. N° 2498. — TOILETTES DE VISITES. — Dessin de G. GONIN.

Modèles et tissus de la maison Brylinski (7, rue d'Uzès).

séparés par des galons de laine de la hauteur du pli. Corsage en lainage boutonné droit sous un galon de laine. Au bas du corsage passe une draperie très courte, en lainage brodé style François Ier, qui vient par derrière former un pouf très fourni et très haut. Col en velours. Parement en velours. — Capote de dentelle noire, avec brides et pouf de plumes.

2. Costume en cheviotte gros bleu, orné de soutaches et de long des devants. Dos, de coupe tailleur, tout rond à la basque, sans ouverture. Col et parement d'astrakan. — Chapeau *Arlequin*, en velours tendu. Il est évasé en avant et orné d'un petit nœud de velours. Large jarretière de velours. Cascade de plumes claires.

3. Jupe plate en velours noir brodé de fleurettes rouges; elle est découpée dans le bas en dents pointues sur une dos forment deux pattes plates, et le dos forme un pli tuyau. Manche à coude, garnie d'un parement de velours découpé en dents. Capote en velours; elle est bordée d'un bouillonné en velours. Brides en ruban de velours. Pouf de plumes en fantaisie de chenille sur le devant, avec aigrette de paradisier.

4. Costume en cheviotte de couleur *Saint-Bruno*, avec

ours assorti. Jupe ronde, à larges plis doublés. Les devants de la polonaise sont croisés; ils sont fermés droits une sous-patte; puis le devant de droite vient croiser celui de gauche, en fournissant une ampleur qui est maintenue par la ceinture. Ces devants de polonaise fournissent un tablier drapé; un long pan tombe de la taille

Manche à coude, garnie d'un parement de velours. Camail de cheviotte, avec couture passant en rond sur l'épaule et se continuant par devant jusqu'au bord du camail. Col à châle en velours et agrafe de métal. — Chapeau rond, en feutre.

---

et venant par derrière former un pouf tombant en plis souples et droits. Jaquette *gentleman*, en drap uni. Les devants sont boutonnés par une sous-patte dans un large motif de broderie. La même garniture qui est au bas de la jupe se répète au bord de la jaquette et en suit tout le contour. Col rabattu, tout garni d'un collier de soutache et bordé d'astrakan. Parement

GG. N° 2503. — TOILETTES DE PROMENADE. — Dessin de G. GONIN.

Modèles et tissus de la maison Brylinski (7, rue d'Uzès).

sur le côté gauche; il est fourni par le petit côté de devant, qui est taillé avec ampleur sur sa partie de devant. Le dos est de coupe princesse fournissant deux grands plis tuyaux tombant comme des pans de redingote et se réunissant sur toute leur hauteur au lé fourni par le petit côté. Les devants du corsage sont échancrés à châle et croisés, de manière à laisser voir un plastron de velours. Col droit en velours.

GG. n° 2503.

Toilettes de promenade. — 1. Costume en drap et ornements de soutache. Jupe fausse terminée par un petit volant plissé recouvert d'une seconde jupe en drap, ronde, bordée d'une garniture d'Astrakan haute de 15 centimètres et ornée de motifs soutachés. Le tablier est en drap uni court par devant garni de soutache et d'astrakan. — Chapeau *Amazone*, en feutre. Les bords doublés de velours sont relevés à droite et à gauche, et forment la pointe devant et derrière. Une jarretière en velours fait le tour de la calotte, et un oiseau de paradis est posé sur le devant.

2. Costume en lainage brodé et uni. Jupe fausse terminée par un petit volant plissé, recouverte d'une seconde jupe en

lainage brodé. Tablier en lainage uni assez long, tombant en plis harmonieux, resserrés dans le milieu et très fournis à gauche. Le pouf très étoffé tombe jusqu'au bas de la jupe. Corsage en lainage uni. Les devants ajustés sont bordés d'un dépassant en velours et s'écartent sur un gilet en lainage brodé, agrafé dans le milieu. Ils se rapprochent à la taille et sont échancrés dans le bas, en formant une pointe de chaque côté. Le dos est de coupe tailleur terminé par deux plis creux. Col droit en lainage brodé. Parement-manchette en broderie or et revers de velours formant pointe. Chapeau de feutre légèrement évasé sur le devant, et garni d'un gros nœud en étroit ruban de velours. Brides en ruban de velours nouées sur le côté à gauche.

3. Costume en cheviotte et lainage imprimé. La jupe est garnie jusqu'en haut de plis cerceaux séparés par un galon de laine de même hauteur que le pli. Corsage en cheviotte unie. Les devants formant la pointe sont fermés à gauche par une sous-patte et garnis dans le milieu de chevrons en galon de laine terminés par une olive de passementerie ; sur les côtés, on rapporte deux basques superposées en lainage imprimé. Elles sont tendues sur les hanches et viennent par derrière rejoindre un pouf en même étoffe, qui se drape très haut et tombe aussi bas que la jupe. Col droit en velours. Manche à coude garnie de trois galons de laine et d'un parement en velours. Chapeau en feutre très court dépassant par derrière, et avançant par devant ; il est bordé de velours tendu et garni de plumes retombant par derrière sur la calotte.

4. Costume en cachemire uni et cachemire à dispositions. La jupe fausse en petite soie est recouverte d'une jupe ronde en cachemire à dispositions, formant de larges rayures graduées. Le corsage est uni, très court de basque ; il est complété par deux pans de tunique, ourlés à piqûre et froncés autour de la basque. Le dos est court et complété par un lé formant pouf, rapporté au bas de la taille. Une bande de rayures est disposée en fiches sur le corsage et forme un chevron au milieu du dos. Col rond en tissu rayé. Manche à coude, avec parement rayé. Capote collet, en velours tendu. La passe est évasée et découpée en pointe de col, avec petit nœud sur les cheveux. Fantaisie de plumes et brides en ruban d'ottoman.

Patrons coupés : 4 fr. 50 ; assemblés : 8 francs

POUR L'HONNEUR

XXVIII

OU L'AUTEUR CROIT POUVOIR SE PERMETTRE QUELQUES RÉFLEXIONS

On doit sans doute attribuer cette impétuosité machinale avec laquelle les prisonniers se ruent vers la lumière, quand on les fait passer, de leur prison toujours un peu sombre, et par des couloirs encore plus obscurs, en un lieu mieux éclairé, à l'impression inévitable que doit produire sur leur cerveau malade et affaibli, cette transition brusque du noir au blanc.

Ouvrez, la nuit, votre fenêtre, celle qui donne sur le jardin, et transportez dans la chambre dont vous venez d'ouvrir la fenêtre, une lampe allumée.

Aussitôt les papillons, les mouches, les bestioles se précipitent sur le globe rayonnant.

Si c'est une bougie qui livre sa flamme au vent, ils s'y brûlent, les pauvres insectes !

Ici, c'est la même chose. Le prisonnier se jette vers la lumière, et souvent il s'y brûle aussi !

Cette invasion subite d'un homme pâle, ahuri, qui vous regarde avec des yeux hébétés, produit un effet navrant sur le spectateur qui se trouve dans le cabinet du juge d'instruction.

Nous parlons des témoins.

Quant au magistrat, qui en a vu de toutes les couleurs, l'entrée du prévenu n'a rien qui le surprenne.

Il la guette, au contraire, il la suit de l'œil, comme le chat la souris ; il sait en tirer des inductions favorables ou défavorables aux prévenus, selon leurs différentes attitudes, et la façon dont ils entrent chez lui le guide dans son interrogatoire.

Comme les prisonniers ne sont pas prévenus de leur visite chez le juge d'instruction, ils n'ont pas l'idée de s'y préparer, et le magistrat sait qu'ils arrivent devant lui, encore livrés aux impressions qui les obsédaient, un quart d'heure auparavant, et qui n'ont pas eu le temps de s'effacer.

Que la colère les domine, ils montrent un visage farouche, où la haine se reflète et la rage de leur impuissance.

Si, au contraire, le séjour de la prison a diminué leur audace, rabattu leur insolence, dompté leur méchanceté, s'ils sont abattus, enfin, le juge le devine à leur visage pâle et consterné.

Les yeux sont cernés, les paupières rouges, les lèvres tremblent.

Ce ne sont plus des hommes, mais des moutons. On les mènerait à l'abattoir, qu'ils ne regimberaient même pas.

Dans un cas comme dans l'autre, il est facile de saisir le rôle d'un magistrat expérimenté. Or ils le sont tous, en général.

Le prévenu paraît-il rebelle et endurci, le calmer, l'amadouer, l'endormir ; on n'en obtiendrait rien par les menaces et les mauvais traitements.

Se montre-t-il maniable, hésitant, en proie à de folles terreurs, frapper sur lui à grands coups de logique, le presser de questions, l'étourdir, ne pas le laisser respirer un instant, jusqu'à ce que las, obsédé, épuisé de fatigue et d'émotion, il laisse échapper la vérité, dût-elle lui coûter la vie !

Cela n'est pas long ; dix fois sur douze, le malheureux s'avoue vaincu tout de suite, et l'on s'en expliquera aisément la cause, pour peu qu'on veuille réfléchir.

Il nous faut creuser ces détails psychologiques qui peuvent avoir un effet salutaire sur de mauvaises natures, penchées vers l'abîme et dont la guérison nous serait si chère !

Un scélérat commet un crime, hardiment, effrontément, cyniquement, soit : le démon qui le poussait, fainéantise, luxure, envie, il y a de quoi choisir dans la troupe, s'est incarné dans sa chair et dans son esprit, d'une façon tellement impérieuse, qu'il n'a ni sourcillé ni tremblé.

Mais avant de le commettre ?

Lorsqu'il méditait sur les moyens de s'assurer l'impunité, n'a-t-il pas montré mille hésitations, n'a-t-il pas reculé avant d'agir, cherché des prétextes pour différer ?

Mais après l'avoir commis ?

Lorsque la justice le poursuivait, qu'il sentait son souffle ardent sur ses talons, était-il bien fier ? un trou de rat ne lui aurait-il pas semblé un palais, s'il avait pu lui offrir un asile sûr ? Qu'il fallût descendre dans la rue, ou même ouvrir une fenêtre, ne tremblait-il pas de voir fixés sur lui, dans la cour ou dans la rue, des yeux pleins de soupçons ?

Et plus tard encore ?

Après son arrestation, tout de suite après, quand il a entendu les verrous fermés sur lui, qu'il s'est vu seul, entre quatre murs, comme un loup pris au piège, et qu'il a commencé à réfléchir, *non sur le passé, pas même sur le présent* qui ne comporte pas de grandes réflexions, mais sur l'avenir, sur cet avenir sombre et plein de mystères terribles, était-il encore fier, ce jour-là ?

Ne croyez-vous pas qu'il soit tout préparé pour la soumission, mûr pour l'abattement, disposé enfin à tout révéler, afin d'obtenir un moment de repos ?

Nous lisions, un jour, dans un journal, qu'un gredin, nommé Boudas, l'assassin du juif de la rue Audran (elle est à Montmartre aussi, cette bonne rue Audran, à deux pas même de cette aimable rue Lepic), n'avait pu se retenir, après son crime, de tout raconter à sa femme, et que celle-ci, dont le premier mouvement avait été de courir le dénoncer, en étant empêchée par la terreur que lui inspirait son mari, et par la *roulée* de premier choix qu'il lui avait appliquée tout d'abord, était devenue folle ; nous lisions, dans le même journal, que ce Boudas, se trouvant au théâtre (il faut bien se distraire), avait entendu deux spectateurs, ses voisins, causer *de l'affaire de la rue Audran*, et que la peur le galopant, il était sorti du théâtre en toute hâte. On ajoute qu'à peine pris, il se hâta de tout confesser, en ajoutant ces mots caractéristiques : « *Ah ! me voici soulagé, je vais pouvoir dormir ;* il y a deux mois que je n'ai fermé l'œil : je le voyais toujours devant moi, avec son crâne fendu et ses yeux qui lui sortaient de la tête. »

Il dormit en effet, le monstre, il dormit le sommeil du juste ; la paix était rentrée en lui, il avait déchargé son esprit de ce fantôme pesant qui l'écrasait !

Il est vrai de dire que le lendemain, après le sommeil réparateur dont il avait si grand besoin, et qui lui avait rendu son sang-froid et sa présence d'esprit, il comprit, un peu tard, qu'il avait commis une grosse sottise, qu'il s'était enferré, et livré pieds et poings liés à la justice qui n'a pas l'habitude de plaisanter avec ces sortes d'aventures ; mais ce qui était écrit, était écrit, il eut beau dire et beau faire, il avait signé : Boudas, il n'y avait plus moyen de reprendre ses paroles ni sa signature.

Oui, le secret qu'ils ne peuvent confier à personne, les étouffe, ce n'est pas le remords, c'est le silence qui les tue, et vous en avez vu qui sont allés se dénoncer eux-mêmes, pour pouvoir dire à quelqu'un : « C'est moi ! je vais tout vous dire, mais laissez-moi parler, je n'y tiens plus ; ah ! ça me fait du bien de n'avoir plus à me cacher ! »

Dès lors on peut apprécier les atroces supplices qu'endure le criminel, à tous les échelons du mal, et proportionnellement au degré de sa perversité, depuis le moment où il a perpétré son forfait, jusqu'à l'heure où la société lui en demande compte. L'ombre, la crainte, la fuite, le manque de sommeil et d'appétit, le remords même quelquefois, voilà les hôtes de sa vie nomade et agitée. Plus de soleil qui l'égaye, plus de lune qui le protège, plus d'amis ou de complices, des traîtres partout, une vie impossible, à laquelle il finit, tôt ou tard, par préférer la mort.

Lorsque le criminel arrive devant son juge, n'avions-nous pas raison de dire qu'il était las, disposé à renoncer à la lutte, et prêt à se résigner au sort que lui réserveraient les aveux les plus complets ?

Nous aurions pu adjoindre encore à cette suite de raisons qui pèsent sur sa volonté de nier, la durée de sa captivité, son isolement, l'espoir qu'il a de se voir accorder des adoucissements, s'il parle, et mille autres faits concluants ; mais à quoi bon ? Ne sommes-nous pas amplement édifiés sur tous ces points ?

XXIX

L'INTERROGATOIRE DE JACQUES

« Ah çà ! s'écria Jacques, d'un ton furieux, en s'adressant à M. Blondin, que cette colère ne parut pas émouvoir, vous ne voulez donc pas me laisser tranquille, vous ?

— Toujours mauvaise tête, hein ? mon garçon ! répondit en souriant M. Blondin.

— Qu'est-ce que ça vous fait, la tête que j'ai ? reprit Jacques ; pour ce que vous en voulez faire ! qu'elle soit bonne ou mauvaise, on n'y regarde pas de si près.

— Mais je n'en veux rien faire du tout, dit M. Blondin, vous me supposez des intentions...

— Avec ça que je ne vois pas où vous en voulez venir ! Vous avez beau être cousu de malice, comme tous les juges... ça me crève les yeux.

— Qu'est-ce qui vous crève les yeux, Jacques ? dites, ne craignez pas de parler.

— Ce qui me crève les yeux ? c'est que vous voulez me faire couper la tête !

— Moi ? dit M. Blondin en riant, en vérité, vous me faites plus terrible que je n'en ai l'air. Quand je vous aurai fait couper la tête, comme vous dites, à quoi cela me servira-t-il ?

— Parbleu ! on vous donnera de l'avancement. C'est dans votre métier, et plus vous tuez de monde...

— Mon métier, Jacques, interrompit gravement M. Blondin, consiste, il est vrai, à dénoncer les coupables à la justice, mais aussi à rendre la liberté aux innocents, et je n'ai pas de plus grande joie, soyez-en convaincu, que d'ouvrir les portes d'une prison, et de rendre à sa famille, à la société, un homme injustement détenu.

— Alors pourquoi ne suis-je pas encore libre ? dit vivement Jacques, pourquoi nous garde-t-on en prison, mon père et moi, qui n'avons rien fait ?

— Parce que des soupçons graves planent sur vous, et qu'on ne veut pas, jusqu'à ce qu'ils soient dissipés, que vous puissiez vous soustraire par la fuite à l'action de la justice. Il dépend de vous d'abréger la durée de cette peine préventive, toute de précaution, je vous le répète, et qui peut cesser d'un instant à l'autre, en m'aidant à découvrir les coupables, et en me prouvant surtout que vous êtes innocents.

— Mais puisque je vous le dis ! cria Jacques en frappant de son poing sur la table du juge.

— Allons, mon garçon, calmez-vous, vous allez déranger mes papiers...

— Vous êtes bon, vous, mon magistrat, me calmer ! quand j'ai la rage dans le cœur ! Vos sacrés papiers !... la bouteille à l'encre !...

— Dans votre intérêt, Jacques, ne gardez pas ces allures brutales qui témoigneraient contre vous d'une manière fâcheuse. Il faut de la patience. J'en ai bien, moi, tâchez d'en avoir aussi, de votre côté, et tout s'éclaircira, je l'espère. Comprenez que ces colères, sans m'effrayer, troublent mes idées, et leur ôtent la lucidité dont j'ai besoin pour voir clair dans cette affaire. Du calme, vous dis-je ; j'ai vu votre père

tout à l'heure, il est résigné, lui, et ne se laisse pas emporter, il souffre pourtant plus que vous, lui qui est vieux, et se trouve séparé de sa femme et de sa fille.

— Tenez, mon magistrat, vous parlez d'or comme dans les livres, et je n'en suis pas épaté. Qu'est-ce qui vous manque?... Vous êtes libre comme l'air, vous allez, vous venez, où vous voulez, quand vous voulez. Le gendarme qui est là, tout prêt à me bousculer, si je bouge, vous saluera quand vous passerez; vous n'avez pas de menottes aux mains, vous ne savez pas ce que c'est, et comme ça vous agace! vous n'êtes pas en cage, pour tout dire en deux mots, et naturellement ça ne doit pas vous coûter beaucoup d'être calme; tandis que nous autres... Encore, si j'avais fait quelque chose, je dirais : Tu n'as que ce que tu mérites, gredin, tant pis pour toi! il ne faut pas te plaindre, Jacques. Mais rien, rien, rien! pas ça! Canaille de commissaire! si je le tenais, il passerait un mauvais quart d'heure.

— Jacques, prenez garde. Vous dites là des mots qui pourraient vous faire tort.

— Oui, vous avez raison. Ça me nuit, n'est-ce pas, et vous allez coucher sur vos papiers que j'ai menacé ce brigand-là.

— Non, mais encore une fois, vous feriez mieux de vous taire.

— Et de me calmer, hein? oui, de me calmer. Eh bien, je crois aussi que ça vaudra mieux. Merci de vos bons conseils. Ce n'est pas que je vous en veuille particulièrement, à vous, mon magistrat. Parole d'honneur, je ne vous en veux pas du tout. Car vous avez l'air d'un brave homme. Cest le métier qui veut ça!... Enfin!

— Voyons, Jacques, asseyez-vous, et écoutez la lecture du procès-verbal de votre dernier interrogatoire.

— J'écoute, mon magistrat, avec recueillement. »

La lecture finie, et cela ne dura pas longtemps, car Jacques, dans son premier interrogatoire, n'avait fait que jeter des cris de colère, pousser des exclamations de douleur, protester de sa parfaite innocence, avec accompagnement de malédictions contre la justice, M. Blondin reprit la parole.

« Vous comprenez, Jacques, que nous ne sommes pas beaucoup plus avancés aujourd'hui qu'hier, et que si vous ne pouvez vous décider à m'en dire davantage, votre détention peut durer longtemps. Laissez-moi parler, ajouta-t-il vivement, en saisissant au passage un geste d'impatience du prévenu, et faites votre profit de ce que je vais vous dire.

» Jusqu'à présent tout vous accuse, vous et votre père : le mouchoir dans la chambre, ce couteau plein de sang qui est le vôtre, la clef de la maison trouvée dans l'atelier, les souliers, tout, vous dis-je, se réunit contre vous, et ce sont là des preuves telles de culpabilité, que plus d'un juge serait tenté de clore l'instruction comme suffisante.

— Ce serait du propre! murmura Jacques.

— Moi, je suis plus difficile en pareille matière, reprit M. Blondin, qui fit semblant de ne pas avoir entendu l'observation de Jacques, et quand je pense à l'honorabilité de votre père, constatée jusqu'à ce jour par mille témoignages, quand je sais que vous n'avez été compromis vous-même dans aucune affaire correctionnelle, et qu'à part quelques vétilles, regrettables sans doute, qu'il faut mettre sur le compte de votre malheureux penchant à l'ivrognerie, quand je sais qu'en dehors de ces faits, regrettables, je le répète, qui ne portent atteinte qu'à votre caractère et à votre dignité, votre passé est pur de tout reproche sérieux, de tout contact avec la justice, je vous avoue que j'hésite encore à prendre parti contre vous.

— Alors lâchez-nous tout de suite, dit Jacques.

— Ah! mais non, répliqua vivement M. Blondin. La balance ne penche pas de votre côté, comme vous le croyez. Comprenez la situation. Je vais la résumer en deux mots. Vous m'écoutez, n'est-ce pas, Jacques?

— Tout le temps, monsieur le juge, quoique vous disiez des choses!...

— Jusqu'à présent vous êtes, à mes yeux, vous et votre père, les vrais coupables, les preuves sont palpables et nombreuses. Je dirais presque qu'elles sont décisives. Seulement les antécédents de votre père et les vôtres excitent mon intérêt en votre faveur, et je ne demande pas mieux que de vous voir sortir d'ici blancs comme neige. Si vous êtes innocents, il ne suffit pas de me répéter chaque fois : Je suis innocent! moi, je vous réponds : Les faits vous accusent, défendez-vous contre les faits. Je suis prêt à combattre avec vous, mais il faut m'aider dans ma tâche, et pour cela me parler avec franchise, répondre à toutes mes questions, ne me rien cacher.

— Je ne demande pas mieux, répondit Jacques, mais c'est bien embrouillé, tout ça, je m'y perds, moi, et j'ai peur qu'on ne m'entortille.

— Alors, procédons par ordre, reprit M. Blondin, et ça se débrouillera, n'ayez aucune crainte. Voyons, répondez d'abord à cette question : Vous connaissiez-vous des ennemis?

— Eh! bon Dieu, s'écria Jacques, des ennemis, pourquoi faire?

— Des jalousies de métier, la concurrence, que saisje? Cherchez à vous souvenir.

— Nous sommes de trop petites gens pour effaroucher les voisins, monsieur le juge, et dans l'état, il y a de la place pour tout le monde.

— Parmi les ouvriers que votre père employait... car il employait des ouvriers, votre père.....

— Un seul, Pascal, un bon zig... pardon... ce mot m'a échappé, c'est comme qui dirait : un bon enfant; nous autres, nous disons : un bon zig, excusez.

— Oui, oui, je comprends, continuez.

— Qu'est-ce qu'il faut continuer, mon magistrat?

— Ne disiez-vous pas que ce Pascal?...

— Moi, je n'ai rien dit du tout. Vous m'avez demandé si mon père n'employait pas des ouvriers, et je vous ai répondu : Un seul, pas plus, Pascal; il y avait encore Nicolas, l'apprenti. Ce n'est pas lui qui a fait le coup, bien sûr.

— Sans doute, mais l'autre...

— Qui? Pascal? Parole d'honneur, mon magistrat, si je ne craignais de vous offenser, je me permettrais de vous dire que vous perdez la boule, et qu'avec votre satanée manie de voir des criminels partout, vous allez bientôt mettre la main au collet à tout le monde.

— Du moment qu'il y a un crime..., observa M. Blondin, sans paraître blessé des paroles de Jacques.

— Il vous faut un criminel. Oh! comme je comprends ça!... mais ce n'est pas une raison...

— Nous nous écartons de la question, interrompit M. Blondin, vous disiez donc que ce Pascal.....

— Décidément, vous y tenez! reprit Jacques; eh bien, si vous voulez suivre un bon conseil, il ne faudrait pas vous cramponner à cette idée-là, parce qu'elle n'a pas le sens commun.

— Jacques, ce langage...

— Pascal? poursuivit Jacques, un vieux lascar! Allons donc! Pur comme l'ombre, monsieur; mauvaise tête, je ne dis pas, casseur d'assiettes, j'aime ça, moi, c'est dans mon genre : mais pour ce qui est de verser le sang, autrement que pour la patrie, jamais!

— Ainsi, vous le défendez?

— C'est mon opinion, chacun a la sienne, et je suis sûr que, s'il était ici, Pascal en dirait autant sur mon compte.

— Voilà qui est fâcheux, observa M. Blondin; il est certain que, si cet ouvrier n'a rien su du départ de M. Lagrange, s'il n'est pas allé avec vous et votre père dans la maison, lorsque vous avez transporté le secrétaire, si, de plus, c'est un honnête homme, comme vous le dites, il n'y a plus de raison de supposer...

— Qu'est-ce que vous supposeriez? Qu'il est de la bande, lui aussi... Tout le monde alors, et Nicolas lui-même...

— Maintenant, dit M. Blondin désappointé, parlons d'autre chose. Qu'avez-vous fait de votre soirée, la veille de l'assassinat?

— Ah! voilà le chiendent, observa Jacques. Ce que j'ai fait de ma soirée? Si vous pouviez me le dire, j'en serais, ma foi, bien aise, attendu que je crois me souvenir... c'est-à-dire qu'au contraire je ne me souviens de rien. J'étais dans les nuages, voilà la chose.

— Vous voulez dire que vous étiez enivré, comme cela vous arrivait trop souvent?

— Est-ce que je pouvais prévoir où ça me mènerait? Dans le métier, voyez-vous, on est toujours en transpiration, et la sueur, ça vous altère en diable. Alors, quand on a un moment, ou que la journée est finie, on va faire un tour au cabaret. C'est notre café, à nous autres, qui n'osons aller où sont les mirliflores. On trinque d'abord avec un ami, histoire de passer le temps, de se faire une politesse, et de se rafraîchir; puis on jase, ça vous altère encore davantage. Vous me payez une tournée, une supposition, mon magistrat, moi, je vous en paye une autre, et de tournée en tournée, la tête vous déménage, voilà le malheur.

— Vous rappelez-vous le cabaret où vous êtes entré d'abord? On pourrait s'informer...

— Rien du tout, monsieur le juge, je n'avais pas de préférence. Tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre; toujours le même, ça ne vaut rien, parce que ces finauds-là finissent toujours par se familiariser avec la pratique; ils vous servent du bon, le premier jour, pour vous allécher...

— C'est bon, laissons cela, et parlons un peu du couteau qu'on a trouvé dans la chambre de la victime, et que vous avez déclaré vous appartenir.

— C'est la vérité, le couteau que vous m'avez montré est à moi.

— Comment expliquez-vous que ce couteau soit sorti de votre poche pour servir, dans d'autres mains, à ce crime épouvantable?

— Est-ce que je peux vous expliquer ça? s'écria Jacques, puisque je vous dis que j'étais dans la boisson jusqu'au cou! Il faut qu'on me l'ait volé.

— Sans doute, il faut qu'on vous l'ait volé. Ne soupçonnez-vous personne?

— Qui voulez-vous que je soupçonne? Le boulanger? Ah! oui, il y avait un boulanger, un gros, avec du ventre.

— Ah! ah! voilà du nouveau, il me semble que vos souvenirs vous reviennent, cherchez bien; un boulanlanger, dites-vous? Un homme gros? Où l'avez-vous rencontré, ce boulanger?

— Au cabaret, je crois, ou peut-être dans la rue, je ne me souviens pas.

— Cette déclaration est importante, vous y réfléchirez; nous ferons d'ailleurs des recherches, de notre côté. Vous comprenez, Jacques, que si, grâce à des indications plus précises, nous parvenions à retrouver ce boulanger, l'affaire pourrait prendre une meilleure tournure pour vous et votre père. Enfin ce couteau a pu glisser de votre poche et vous être volé. Quand on est ivre, on ne tient pas sur ses jambes, on tombe, et en tombant...

— Mon couteau aura été cueilli par le malfaiteur, vous avez saisi la chose, mon magistrat.

— Du moins, j'entre dans vos idées, car ce ne sont que des suppositions, et tant qu'on n'aura pas retrouvé l'homme en question... Le reconnaîtriez-vous, cet homme?

— Je ne sais pas. Ce boulanger m'est entré tout à coup dans la tête, comme si on m'y avait logé une balle. »

« C'est étrange! » pensa M. Blondin; puis s'adressant de nouveau à Jacques, il reprit :

« Plus j'y pense, plus je trouve cette déclaration inadmissible... quoique je ne la repousse pas absolument, loin de là; nous ne devons rien négliger, même l'absurde, même l'impossible. La lumière jaillit de tout, mais ce qui me rend incrédule à vos paroles, c'est qu'il faudrait nécessairement en conclure que cet homme, ce boulanger, l'auteur du meurtre, probablement, ne vous aurait pas quitté jusqu'à l'heure de votre rentrée au logis. Pouvez-vous désigner cette heure à peu près?

— Le lendemain, j'étais dans mon lit, répondit Jacques, voilà tout ce que je peux dire; mais quant à savoir comment et à quelle heure je suis retourné à la maison, seul ou avec quelqu'un, impossible, mon magistrat, j'étais dans la boisson jusqu'aux yeux cette fois, et alors...

— Je m'en doute, interrompit M. Blondin, et si votre ivresse est prouvée, bien prouvée, ce sera le cas de dire qu'il y a un Dieu pour les ivrognes. Mais pour en revenir à ce que nous disions, je répète qu'il faudrait conclure de votre déclaration que ce boulanger vous aurait emmené dans la maison de M^me^ Lagrange, car l'un de vous y est allé, les souliers tachés de sang le prouvent jusqu'à l'évidence, puis vous aurait accompagné jusque chez vous, après le crime; qu'il aurait ouvert la porte de l'atelier avec votre clef, qu'il aurait intentionnellement, pour tromper la justice, en accumulant les preuves de votre complicité, jeté la clef de la maison de M^me^ Lagrange sous les copeaux, et cela fait, qu'il se serait enfui précipitamment. Comment voulez-vous que j'admette toutes ces impossibilités?

— Pardon, monsieur le juge, répliqua Jacques tout décontenancé, je ne dis pas que ça se soit passé comme vous le supposez, mais du moment que ça ne fait pas votre affaire, laissons le boulanger de côté. Quand on a bu, il vous passe par la tête un tas de choses plus bêtes les unes que les autres, il n'y a probablement pas plus de boulanger là dedans que dans ma main, quoique...

— Le point capital de votre interrogatoire d'aujourd'hui, c'est votre état d'ivresse, mais il faudra le prouver, ou je serai en droit de n'ajouter aucune foi à votre

déclaration. Ce serait un moyen trop commode de vous tirer d'embarras. Nous en resterons là pour aujourd'hui, vous devez être fatigué.

— J'ai la tête brisée, répondit Jacques, et j'aimerais mieux qu'on me coupât le cou tout de suite, car vous me faites souffrir mille morts avec vos interrogatoires... j'ai besoin de dormir.

— On va d'abord vous lire le procès-verbal, c'est indispensable, puis vous le signerez, et vous serez libre...

— Libre ! s'écria Jacques en se levant brusquement...

— Libre de retourner dans votre cellule, je me suis mal expliqué.

— Ah ! murmura Jacques, en retombant épuisé sur sa chaise, vous devriez faire attention à vos paroles, monsieur le juge ! »

Charles Valois.

(La suite au prochain numéro.)

THÉATRES

Eden-Théatre. — *La Cour d'amour.* — La nouvelle direction de l'Eden-Théâtre a fait jeudi sa véritable inauguration. M. Clèves, le nouveau directeur, avait dû continuer les représentations d'*Excelsior*, qui lui permettaient en même temps de préparer le succès d'hier.

Nous disons succès, bien que nous ayons entendu bien des avis différents. Nous allons donner le nôtre avec la plus grande impartialité.

L'action se passe à la cour de Ferrare en 1520. Alphonse Ier d'Este institue une cour d'amour sous la présidence de la duchesse, et il annonce que celle-ci et ses femmes d'honneur vont choisir la plus jolie fille de Ferrare pour la proclamer reine de Beauté : c'est la fille de Ricaldi, l'armurier du duc, qui est proclamée reine. Le bouffon du duc la fait enlever; mais un jeune officier s'y oppose, la sauve et la demande en mariage pour prix de ses exploits guerriers. Le bouffon est châtié et de grandes réjouissances sont données.

Nous devons applaudir tout d'abord M. Balbiani, qui a réglé ce nouveau ballet avec un art consommé. Les décors de MM. Fromont et Robecchi sont fort beaux, et nous ne leur reprochons que de trop rappeler *Siéba*. Les costumes sont de M. Landolfe et nous les trouvons absolument réussis. Disons qu'il a eu pour collaborateur M. Dick de Lonlay, l'intelligent secrétaire de l'*Éden-Théâtre*, qui s'est occupé des dessins. Quant au corps de ballet, il s'est surpassé : 1ers, 2es, 3es quadrilles rivalisaient de zèle. Le public a manifesté sa satisfaction au premier quadrille en lui faisant bisser la valse de la *Moisson fleurie*. On pouvait s'attendre à ce succès avec des artistes qui ont nom *Francioli, Aghemo, Christina Bertola, Tassalini*, etc., etc.

Quant à Mlle Cornalba, dont la virtuosité n'est plus à démontrer, elle a su mettre de côté un léger moment d'émotion au début, et nous l'avons vue aussi bonne mime qu'excellente danseuse. Mlle Laus, à qui avait été attribuée la part du lion, a pu supporter bravement le poids de la responsabilité qui lui incombait.

Maintenant parlons musique : c'était presque le début de M. Léopold de Wenzel, dont le *Petit bleu* bien connu a fait la réputation. Nous pouvons bien augurer de ce premier essai : la *Polka bouffe*, la *Retraite des Lansquenets*, la *Reine des Ribaudes* et la valse de la *Moisson fleurie* sont traitées de main de maître, et, si le compositeur a quelquefois rappelé les rythmes de *Siéba* et d'*Excelsior*, c'est qu'il a voulu rendre hommage au compositeur qui avait inauguré la scène de l'Eden.

En somme, bonne soirée pour les artistes, et espérons-le aussi pour la direction.

Porte-Saint-Martin. — M. Duquesnel a inauguré sa direction à la *Porte-Saint-Martin* par un coup de maître. Il s'est souvenu du grand succès qu'il avait eu à l'Odéon avec les *Danicheff*, de Pierre Newsky, et il a voulu reprendre cette belle série à la rouge.

La pièce, du reste, avait fait assez de bruit tout récemment par le démêlé de MM. Dumas, Newsky, Porel et Koning, pour que le public parisien se soit mis en goût de la revoir.

D'un autre côté, la distribution nouvelle était pleine d'attraits ; et, somme toute, les espérances de M. Duquesnel se sont réalisées : il y a foule au spectacle des *Danicheff*.

Il est inutile de raconter la pièce, qui est suffisamment connue, mais il faut signaler le caractère tout particulier que lui donne l'interprétation, par Mme Pasca, du rôle de la comtesse douairière.

Nulle femme ne pouvait rendre avec plus d'autorité le personnage de cette grande dame russe, hautaine et rude comme la grande Catherine. Sa beauté majestueuse aidant, elle a enlevé toute la salle.

Mlle Magnier, toujours brillante et jolie, n'a pas mis assez d'espièglerie, de bonhomie dans son rôle. Elle l'a pris de trop haut avec son entourage, qui l'admire et croit en elle.

Elle n'en a pas moins été fort applaudie; car, cette petite nuance à part, elle a été fort bien dans les scènes principales.

Marais a retrouvé tout son succès de la création. Il a plus encore de chaleur, de justesse dans le jeu, et la scène du deuxième acte, où il accuse sa mère de s'être parjurée, lui a valu rappels et bravos.

M. Volny a donné au rôle du cocher Ossip tout le charme de son talent doux et mélancolique.

Interprétation très remarquable, décors splendides et mise en scène bien digne de la réputation que s'est acquise M. Duquesnel dans cet art si difficile.

G. d'E.

MANUEL DU MÉNAGE

Terrine de grives (recette de la marquise G...). — Désossez les grives : mettez à part quelques entrailles et tous les foies; pelez ces débris, ainsi que tous les os et les croupions, au point d'en faire une purée.

Passez cette purée au tamis afin qu'elle soit semblable à une purée onctueuse.

Faites un hachis avec du filet de porc, frais et gras, et un peu de lard; épicez ce hachis avec du carry.

Prenez vos terrines et garnissez-les intérieurement avec une crépinette de porc. Sur cette crépinette, placez un lit de hachis avec addition de la purée d'os et des entrailles des *tourdes*, puis un lit de la chair desdites tourdes — lisez grives — désossées et assaisonnées de muscade et d'épices.

Alternez ainsi jusqu'au remplissage des terrines. Sur le dernier lit qui doit être fait de hachis, mettez quelques baies de genévrier et rabattez par-dessus la crépinette qui doit envelopper le tout.

Faites cuire au four après que le pain en a été retiré. La cuisson au four doux doit durer deux heures et demie pour les petites terrines et trois heures pour les grandes.

Il est expressément recommandé de s'abstenir de tout mélange d'herbes aromatiques, et surtout d'ail, d'échalotes et d'oignons à ces terrines; toutes ces choses enlèveraient le fumet des grives et l'empesteraient, ainsi que les convives.

Paté de foie de veau. — Ce pâté de foie est particulièrement sain et agréable au goût. Préparez-le comme suit :

Il faut découper un foie blond, en tranches très fines, en enlever toutes les parties dures; puis hacher les morceaux de choix et enfin en piler le hachis. On y ajoute sel, poivre, quatre épices, des fines herbes très menu hachées, quatre à cinq jaunes d'œufs crus, trois échalotes hachées fin et 500 grammes de lard râpé.

Le tout doit être humecté avec du jus de viande, ou une dissolution de Liebig dans de l'eau ou du bouillon chaud.

Tout ce mélange parfaitement amalgamé, il faut en emplir une terrine lévrière et semer, deci, delà, dans le hachis, des parcelles de truffes — quatre de ce *diamant noir* de l'art culinaire suffiront pour parfaire le pâté.

La terrine étant pleine, il faut la recouvrir avec une crépine de porc.

La crépine doit dépasser de beaucoup le couvercle afin que l'on puisse au moyen d'une ficelle fixer ladite crépine autour de la terrine. Afin d'empêcher l'évaporation du pâté durant la cuisson, on colle avec de la pâte l'interstice entre le couvercle et la paroi de la terrine.

Deux modes de cuisson s'offrent pour ce pâté : l'un, en le mettant au four, l'autre, que nous avons toujours préféré, la cuisson au bain-marie.

Pour cette dernière, on place la terrine dans un vase contenant de l'eau tiède, qu'on fait ensuite, quand la terrine est installée, arriver graduellement à l'ébullition. Il faut pendant quatre heures qu'elle bouille et que la même quantité d'eau se maintienne pour que la cuisson au bain-marie soit parfaite.

Par conséquent il faudra avoir à portée un vase contenant de l'eau bouillante, afin de remplacer l'eau évaporée du vase contenant la terrine.

Après quatre heures de cuisson, on retire le bain-marie du feu; lorsque l'eau du bain-marie est froide, l'on retire la terrine.

Il faut laisser refroidir le pâté au moins douze ou quinze heures. On sert le pâté dans la terrine parfaitement débarrassée de la crépine et du lutage de pâte.

Jenny des Martels.

CARNET DU SPHINX

NOUVEAUX PROBLÈMES A RÉSOUDRE

N° 464. — MÉLI-MÉLO

1. Il faut, autant qu'on peut, le mêler à l'utile.
2. Un arbre dont le fruit renferme une bonne huile.
3. Tout gage demandé par les prêteurs prudents.
4. Quadrupède assuré contre le mal aux dents.
5. Les précieux filons contenus dans la mine.
6. Celui que la frayeur à tout propos domine.
7. Un verbe pardonnant les fautes du pécheur.
8. Par elle on obtiendra moins que par la douceur.
9. Archipel que soumit la marine espagnole.
10. D'une danse à trois temps cette dame raffole.

De chacun des mots précédents, tous de huit lettres, retranchez les quatre lettres formant le nom d'un personnage biblique; puis, avec les quatre lettres restantes, trouvez un troisième mot dont suit la définition.

1. Fatale à Wallenstein, ville de Bohême.
2. Un zéro ; moins encore, c'est le néant lui-même.
3. Par ce mot, quelquefois on désigne un tonneau.
4. Il peut être poulet, gigot, canard ou veau.
5. A vous tous, mes amis, il a fourni pâture.
6. Ce qu'est un éperlan sortant de la friture.
7. Nom commun qu'aux vaisseaux ont donné les marins.
8. *Fructification* des cèdres, des sapins.
9. Belle ville rendue au pouvoir de la France.
10. Assure au végétal la vie et la croissance.

—

N° 465. — MOTS EN TRIANGLE

D'un célèbre écrivain le gracieux séjour. —
Lettre de l'alphabet. — Une moitié de Rome. —
Un grand saint de l'Hérault. — Noblesse qu'on renomme. —
Au noble jeu d'échecs un des noms de la tour. —
Cœur dur. — Ce n'est pas tout, car, sans métamorphose,
Sur six, cinq ou trois pieds je suis la même chose.
Cachée au sein des mers, ou d'un front merveilleux
M'élevant dans la nue et menaçant les cieux.

SOLUTIONS

(Numéro du 27 septembre.)

N° 462. — Portrait historique. — Abraham, descendant de Sem, est choisi par Dieu pour être la tige d'un peuple qui conservât dans toute sa vérité le dépôt de la révélation primitive. Il habitait la Chaldée où l'idolâtrie se répandait. Dieu lui ordonne de se diriger vers une terre où il aura une postérité aussi nombreuse que les sables de la mer (2296).

Abraham arrive dans le pays de Chanaan, appelé depuis Terre promise : les rois de Sodome, de Gomorrhe, le roi des Elamites, ses voisins, lui déclarent la guerre, mais fort de la promesse divine il triomphe de ses jaloux ennemis. Très âgé et n'ayant pas d'enfants il épouse une esclave, Agar, dont le fils, Ismaël, fut père des Arabes. Mais au bout de vingt ans, Sara, sa femme légitime, met au monde Isaac, l'héritier de la promesse.

C'est à Abraham que se rapportent directement les destinées du peuple juif.

Criket de Saint-Sever.

N° 463. — Les mots formant anagramme sont : *pâtissière* et *pâtisserie*, *tapissière* et *tapisserie*. — Les proverbes sont les suivants :

Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois.
Il faut toujours avoir deux cordes à son arc.

Solutions reçues jusqu'au 26 septembre :

Jeanne et Friquet, à Paris. — L'ami de M. D., à Reims. — Frimousse, à Paris. — Sophie B., à Hyères. — Cerisette, à Montmorency. — Lui et elle, à Nice. — Colas et Pierrot, à Lyon. — Une convalescente, à Biarritz. — Isabelle R., à Aix-les-Bains. — Cosette, à Paris. — Roberte de S., à Nevers. — Barbe-Bleue, à Gênes. — Sosie, à Pau. — C. B., à X. — C. G., à Saint-Dié. — Criket de Saint-Sever. — Don Chapone y dona Chapona, à Rouen. — Une dame de Charolles.

A NOS LECTRICES

Notre *Panorama des Modes* d'automne et d'hiver (saison 1884-85) est en vente dans nos bureaux.

Il contient quatorze figurines coloriées représentant des toilettes de la plus haute nouveauté, dont les modèles nous ont été fournis par la maison *A l'Opéra*, dont la réputation d'élégance et de bon goût n'est plus à faire.

Ce Panorama est expédié avec le plus grand soin, roulé sur un bâtonnet et enveloppé d'un étui en carton, de manière qu'il arrive intact.

C'est une belle gravure coloriée qui vaut trois fois le prix auquel nous la livrons ; aussi la considérons-nous comme une *prime* presque gratuite que nous offrons à nos Abonnées deux fois par an.

Nous prions nos Abonnées de vouloir bien nous adresser au plus tôt leur demande, en joignant à leur lettre la bande de leur journal et la somme de 3 francs en un mandat-poste à l'adresse de M. le directeur de la Société des journaux de Modes réunis.

REVUE DES MAGASINS

Le triomphe est aux belles toilettes noires. Après la robe de Jane Hading dans le *Maître de Forges*, nous avons celle de Mme Pasca dans les *Danicheff*.

Et toutes les élégantes, à l'envi, se sont munies d'une de ces robes scintillantes, constellées comme un beau ciel d'été, et dont la maison de *la Scabieuse* a le secret.

On fait des étoffes toutes spéciales pour ces robes merveilleuses : des sortes de grenadines brodées et rebrodées de perles, si serrées, si touffues, que c'est comme un tissu de perles; puis des merveilleux semés de pampilles légères, qui s'agitent au moindre mouvement et jettent les éclats d'un feu d'artifice.

La Scabieuse (10, rue de la Paix) s'est fait une spécialité pour la composition de ces toilettes ultra-élégantes qui feront fureur cet hiver. Elle trouve des combinaisons originales, bien appropriées à ce genre de robes, et leur donnant une allure toute spéciale.

— Tant qu'une femme conserve la beauté et la fraîcheur du visage, sans aucunes rides, elle est jeune en dépit des années qui se succèdent, et elle n'a que l'âge qu'elle paraît, c'est-à-dire toujours trente ans.

Les principes de la Parfumerie-Oriza L. Legrand sont merveilleux et salutaires par leur préparation aussi simple qu'hygiénique. C'est ce qui fait la supériorité de la Parfumerie-Oriza, qui se multiplie en articles extra-fins pour tous les soins et les exigences de la beauté et de la toilette.

Les plus élégantes Parisiennes et les plus grandes dames russes ne font usage que de la Parfumerie-Oriza et justifient du blason industriel de M. L. Legrand, *Aux Armes de France et de Russie*, 207, rue Saint-Honoré, Paris. Le Catalogue bijou illustré, avec prix courant de la Parfumerie-Oriza, est envoyé à toute belle dame qui en fait la demande. Ce catalogue contient tous les différents articles de la Parfumerie-Oriza. On peut donc choisir soi-même. C'est très commode. Il y a différents prix. On demande les savons aux fleurs qu'on aime et les parfums qu'on préfère. Nous ne pouvons les énumérer tous.

Nous citerons entre autres : l'Oriza-Savon incolore à la violette blanche, la rose thé et l'héliotrope blanc; l'Oriza-Savon velouté et l'Oriza-Savon extra à toutes les fleurs.

Comme eaux de toilette, c'est le bouquet de foin fraîchement coupé, si tonique et si délicieux en ce moment; l'Oriza-Flowers, à l'héliotrope blanc, et l'Oriza-Scotch-Lavander, aux fleurs de lavande d'Ecosse.

Pour la beauté des cheveux, l'Oriza-Brillantine, l'Oriza-Fluid et l'Oriza-Philocome, et l'eau tonique Anti-Pelliculaire de quinine Legrand.

— On fera certes un plaisir extrême à une charmante jeune fille ou à une belle châtelaine habitant la province, en lui envoyant une petite machine à coudre *Express-Bacle*.

Cette petite machine *Express-Bacle* est un vrai bijou que M. Bacle expédie à l'adresse indiquée, tout emballée, avec tous ses accessoires. Il n'y a seulement que le port à payer. L'*Express-Bacle* est si habile et si active, qu'elle exécute 1500 points à la minute.

Ce qui est encore la propriété exclusive de la maison Bacle, c'est la *Pédale magique*, à mouvement hygiénique breveté, qui facilite le travail, le rend plus doux et plus régulier, et qui s'applique à toutes les machines à coudre, qu'elles soient anciennes ou neuves.

Il suffit d'écrire à la maison Bacle, 46, rue du Bac.

SPÉCIALITÉS

Sans cils ni sourcils les plus beaux yeux du monde sont sans expression ! Faites repousser ces ornements soyeux, indispensables à la beauté du visage, au moyen du *Sourcilium* de la *Parfumerie exotique*, 35 rue du Quatre-Septembre.

— Que de yeux confondent la teinture factice des cheveux avec leur recoloration naturelle. L'*Eau des fées*, par exemple, reste depuis vingt ans la préparation sans rivale pour recolorer naturellement le tube capillaire. C'est que son inventeur, Sarah Félix, a surpris les secrets de la nature. « Le cheveu est une plante, a-t-elle dit avec le Dr Alibert, et toute plante a besoin de se retremper dans la rosée pour recouvrer sa fraîcheur et sa vigueur; trouvons donc la rosée du cheveu. »

C'est ainsi qu'a été composée l'*Eau des fées*, rosée bienfaisante qui pénètre dans le bulbe, rafraîchit le germe, régénère et rend au tube capillaire ses nuances brunes, blondes, châtain ou dorées, sans laisser passer le bout de l'oreille, c'est-à dire la racine, ce point blanc accusateur. — 43, rue Richer.

— A la première exposition où paraissent les *Sachets de toilette* du docteur Dys, ils obtiennent la plus haute récompense, la médaille d'or à l'Exposition internationale de Londres, section française. Le docteur Dys a découvert les principes salutaires pour le rafraîchissement du teint et leur meilleur mode d'emploi. L'usage constant de ses *Sachets de toilette* assure donc la fraîcheur de la jeunesse, la fermeté des chairs, ils empêchent les rougeurs et les rides.

Dépôt spécial pour le détail chez M. Marcheix, 4, rue de la Paix, qui envoie une boîte d'essai *franco*, contre mandat de 3 francs.

— Le Créateur, en tirant la femme d'une côte d'Adam, lui fit des mains d'une blancheur et d'une finesse qui n'avait rien de commun avec celles de son compagnon. Pour avoir les jolies menottes de votre mère Eve, faites usage de la *Pâte manodermale de Ninon, Parfumerie Ninon*, rue du Quatre-Septembre, 31.

Mme CAILLEUX Robes élégantes. Jolis costumes de ville depuis 175 fr. Costumes de lainage pour jeunes filles depuis 125 fr. Façons très soignées. — *Rue de Clichy, 30, Paris.*

ALIMENT des Enfants. RACAHOUT Delangrenier, 53, r. Vivienne.

J. TOCHE PASSEMENTERIE ET BOUTONS. 45, rue Turbigo, et rue Joquelet, 11. — Paris.

Abel GOUBAUD, directeur-gérant.

La reproduction de tous les dessins du Moniteur de la Mode est interdite tant en France qu'à l'Étranger.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Le Mardi 14 Octobre 1884

SOUSCRIPTION

A

600 000 Obligations Communales

DE 500 FR. 3 POUR 100

AVEC LOTS

Remboursables en 56 ans au plus tard.

Prix d'Émission : 435 Francs.

Payables :	20	francs en souscrivant le 14 octobre 1884.
	15	— à la délivrance des titres, du 15 au 30 novembre.
	50	— du 15 au 28 février 1885.
	50	— du 15 au 30 août 1885.
	50	— du 15 au 28 février 1886.
	75	— du 15 au 30 août 1886.
	75	— du 15 au 28 février 1887.
	100	— du 6 au 14 août 1887.
Total :	435	francs sans faculté d'anticipation.

LOTS

1 200 000 francs par an, 6 tirages : les 5 février, 5 avril, 5 juin, 5 août, 5 octobre, 5 décembre. A chaque tirage :

1 obligation remboursable par	100 000	francs
1 — — —	25 000	—
6 obligations remboursables par 5000 fr. soit	30 000	—
45 obligations remboursables par 1000 fr., soit	45 000	—
53 lots par tirage pour	200 000	francs.

Les obligations Communales du Crédit Foncier sont émises en représentation des prêts aux communes, départements, établissements publics, chambres de commerce et associations syndicales, et sont spécialement garanties par ces prêts, en vertu de la loi du 6 juillet 1860.

C'est en représentation de prêts déjà réalisés et pour faire face à des demandes nouvelles des départements, des communes et des chambres de commerce que le Crédit Foncier met en souscription publique, le 14 octobre, 600 000 obligations Communales de 500 francs 3 pour 100 avec lots, faisant partie de 1 million d'obligations autorisé par l'arrêté ministériel du 27 décembre 1879.

Les libérations anticipées ne sont pas admises actuellement; la Société se réserve de les autoriser ultérieurement, suivant ses besoins.

Les versements successifs sur les obligations seront reçus au Crédit Foncier de France, chez les Trésoriers généraux et chez les Receveurs particuliers des finances.

Les intérêts sont payables au Crédit Foncier de France; chez les Trésoriers généraux et chez les Receveurs des finances.

La répartition sera faite du 15 au 30 novembre 1884.

La souscription sera ouverte le mardi 14 octobre.

A PARIS :

Au *Crédit Foncier de France*, rue des Capucines, 19 ;
Au *Comptoir d'Escompte de Paris*, rue Bergère, 14 ;
A la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, rue d'Antin, 3 ;
A la *Société Générale*, rue de Provence, 54, et dans ses bureaux de quartier ;
Au *Crédit Lyonnais*, boulevard des Italiens, 19, et dans ses bureaux de quartier ;
A la *Société de Crédit Industriel et Commercial*, rue de la Victoire, 72, et dans ses bureaux de quartier;
A la *Société de Dépôts et Comptes courants*, place de l'Opéra, 2 ;
A la *Banque d'Escompte de Paris*, place Ventadour;
Au *Crédit Foncier et Agricole d'Algérie*, place Vendôme, 8, et à *Alger, Oran, Constantine* et *Bône ;*
A la *Compagnie Foncière de France*, rue Saint-Honoré, 366.

DANS LES DÉPARTEMENTS :

Chez MM. les *Trésoriers-payeurs généraux;*
Chez MM. les *Receveurs particuliers des Finances;*
Chez MM. les *Directeurs* des succursales du Crédit Foncier;
Dans les *Agences* et *Succursales* des Sociétés ci-dessus indiquées.

A L'ÉTRANGER :

Dans les *Agences* et *Succursales* des mêmes Sociétés.

La souscription sera close le même jour à cinq heures.

On peut souscrire dès à présent par correspondance en envoyant, sous pli recommandé, 20 francs par obligation demandée.

Toutefois, les souscriptions par correspondance ne sont admises que pour 2 obligations et au-dessus.

Les souscriptions par liste ne sont pas admises.

On souscrit dès à présent aux 600 000 Obligations du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. Il suffit d'envoyer 20 francs par Obligation souscrite à la Caisse générale d'épargne et de crédit, *116, place Lafayette, 116, Paris.*

GROS **LA SERVIETTE MAGIQUE** DÉTAIL

(INVENTION DE GARD)

Par le simple frottement la SERVIETTE MAGIQUE remet instantanément à neuf

ARGENTERIE, RUOLZ, PLAQUÉ, MÉTAL ANGLAIS, OR

Francis AMPENOT, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris

SERVIETTE MAGIQUE SIMPLE

Avec la SERVIETTE MAGIQUE, plus n'est besoin ni de peaux. ni de brosses, ni d'aucune poudre, ni de pâtes qui, en *nettoyant mal*, *salissaient* dans une maison tout à la fois le linge, les tables, le parquet, les vêtements, et surtout les ongles et les mains.

PRIX POUR PARIS		FRANCO EN FRANCE	
3 Serviettes......	1 fr. 60	3 Serviettes.........	2 fr.
6 Serviettes......	3	6 Serviettes.........	4
12 Serviettes......	6	12 Serviettes.........	7

Emploi : Lavez, débarrassez de tout corps gras l'objet à remettre à neuf. — Frottez-le ensuite avec la **seule Serviette Magique** bien sèche (JAMAIS MOUILLEE), et vous obtiendrez sans aucune difficulté le poli admirable de l'objet dans son neuf. Il suffira ensuite de l'entretenir une fois par semaine.

SERVIETTE MAGIQUE DOUBLE

La SERVIETTE MAGIQUE DOUBLE remet instantanément à neuf l'**acier**, le **fer**, l'**étain**, le **cuivre poli**, les **flambeaux** et les **suspensions** en cuivre non verni, les **boutons de porte**, les **foyers** d'acier ou de cuivre, les **pelles**, les **pincettes**, les **tringles des tapis d'escalier**, les **enseignes**, les **garnitures de harnais**, les **mors**, les **étriers**, etc.

PRIX POUR PARIS		FRANCO EN FRANCE	
3 Serviettes.....	3 fr. 25	3 Serviettes........	4 fr.
6 Serviettes ...	6	6 Serviettes..	7
12 Serviettes.....	12	12 Serviettes........	14

SERVIETTE MAGIQUE POUR BIJOUX

La SERVIETTE MAGIQUE A BIJOUX, parfumée, de couleur rose, est spécialement destinée à l'**entretien des Bijoux en or, argent et platine polis**, tels que **Bagues, Boucles d'Oreilles, Bracelets, Porte-Bonheur, Colliers, Chaînes, Montres**, etc., auxquels elle rend instantanément le brillant du neuf.

Les Fumeurs ne peuvent rien employer de mieux que la SERVIETTE MAGIQUE A BIJOUX, pour rendre aux pipes en écume de mer le plus admirable poli.

La SERVIETTE MAGIQUE A BIJOUX se vend en boîte :

PRIX POUR PARIS		FRANCO EN FRANCE	
6 Serviettes......	1 fr. 50.	6 Serviettes.........	2 fr.

En vente chez tous les Quincailliers, Marchands de Ruolz, et dans les Magasins de Nouveautés

P. DE PLUMENT

CORSET-CAGE

(BREVET-GUILLOT)

CORSET-SULTANE

JUPONS ET TOURNURES

33, rue Vivienne.

FABRIQUE DE MANNEQUINS

F. PÉLISSIER

4, rue Saint-Augustin, 4
et 7, rue du 4-Septembre
PARIS

MANNEQUINS POUR ESSAYAGE

Se haussant à volonté, de toutes formes, tout faits et sur mesure.

Envoi franco du Catalogue

ROWLAND'S KALYDOR

est un produit rafraîchissant et calmant pour le visage, les mains et les bras; il enlève les taches de rousseur, le hâle, les éruptions et embellit le teint.

Se vend chez tous les Parfumeurs.

Demander le *Rowland's Kalydor*, **20, Hatton Garden London.**

ADJUDICATION en l'étude de Mᵉ JOUSSELIN, notaire à Paris, rue de Rivoli, 136, le 14 octobre 1884, à deux heures, d'un **FONDS DE MODISTE** ET MATÉRIEL, rue Racine, 9. Bail, 10 ans. Loyer actuel, 600 et 800 francs en octobre 1885. M. à prix (pour être baissée), 1500 francs. Loyer à remb., 300 francs. S'adresser au notaire.

ADJUDICATION en l'étude de Mᵉ DUPLAN, notaire, à Paris, 11, rue des Pyramides, le mercredi 8 octobre 1884 à 3 h. 1/2, d'un fonds de fabricant de **LINGERIE** exploité à Paris, 17, rue St-Fiacre, dép. de la faillite de la Société LAMOTHE-LONGUEVILLE et Cⁱᵉ. Mise à prix (pouvant être baissée) 5000 fr. Consign. 4000 fr. Loyer à rembourser 3700 fr. Marchandises à prendre à dire d'experts. S'adresser à M. MERCIER, syndic, boul. Saint-Michel, 6, et audit Mᵉ DUPLAN.

EN VENTE DANS LES PRINCIPALES MAISONS D'OUVRAGES ET DE MERCERIE

CROCHET AVEC PROTÈGE-POINTE

BREVETÉ S. G. D. G.

et chez KIRBY, BEARD & C°, 5, rue Auber

EN GROS : 75, boulevard de *Sébastopol, Paris*

Fabricants d'Aiguilles et d'Épingles anglaises en tous genres.

Épingles pour Baby.

VIN BUCAILLE AU MATÉ DU PARAGUAY. — Le plus efficace des toniques et des reconstituants. Les Hispano-Américains en font une immense consommation pour fortifier l'estomac et relever les forces générales. GUBLER a classé le maté parmi les aliments dynamophores pour exprimer qu'ils réparent les forces et non les tissus. Le docteur Cornibert, qui a fréquenté les rives de la Plata, partage cette conviction et assigne au maté le rang le plus élevé parmi les agents de cette classe. Dose : un verre à Madère deux ou trois fois par jour, avant ou après les repas. Vente en gros, pharmacie BUCAILLE, à Coulommiers (Seine-et-Marne).— **Prix : 5 fr. le flacon.** — Dépôt : *Pharmacie centrale*(*7, rue de Jouy, Paris*).

Minérale, Naturelle, Ferro-Gazeuse, Acidule

L'EAU DE CALDANE (CORSE)

souveraine dans : Anémie, Gastralgie, Dyspepsie, Maladies de matrice, Catarrhe utérin, flueurs blanches, suites de couches, Atonie des organes génito-urinaires, la seule ferrugineuse prévenant la constipation. Dépôt: **mds eaux** minérales et pharm. — Médaille d'or à l'Exposition de Nice 1884.

Mᴹᴱˢ DE VERTUS SŒURS *brevetées.*

Seules inventeurs de la **Ceinture Régente**. — *Corset Anne d'Autriche*, pour les modes actuelles. — Paris, rue Auber, 12, au premier.

NOUVELLE MACHINE AMERICAINE A LAVER LE LINGE S'ADAPTANT à TOUS les FOURNEAUX

Dans une heure de temps, avec **une 1/2 livre de savon, ON LAVE 80 pièces de linge** de toutes sortes, **BLANC comme NEIGE** sans frottement ni ingrédients nuisibles. — **Economie, Célérité.** — **EXPÉDITIONS franco** A DOMICILE. — **Payable 2 fr. par semaine.** — *Adresser les demandes* **à RICHARD-SCHNEIDER**, Inventeur-Fabricant, 22, Rue d'Armaillé, **PARIS.** — *Prospectus franco.* Prix : **35ᶠ**

Mᴹᴱ TURLE Robes et Confections; modèles pratiques et élégants, parfaitement soignés, dans d'excellentes conditions de prix. 9, rue de Clichy, Paris.

LA FECULE DUTAUT

est le ***Meilleur Aliment*** *des* ***Nourrissons.***

PARIS, rue Marengo, 6, et Pharmacies. — 30 ANS DE SUCCÈS

CHEVEUX POUR DAMES

BAISSE FRONT indispensables, depuis.... ...	15 fr. »
NATTES en cheveux, 60 centimètres...........	2 fr. 50
dᵒ dᵒ 70 —	5 fr. »

Spécialité de Perruques et 1/2 Perruques invisibles et adhérentes. *Envoi franco du Catalogue illustré.*

B. DE NEUVILLE ET Cᴵᴱ

44 et 16, Galerie Vivienne. — PARIS.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

Pour Salles à manger, Salons, Chambres à coucher, etc.

TAPISSERIE, SIÈGES, LITERIE

MEUBLES POUR CUISINES, OFFICES, ÉCURIES, ETC.

Album envoyé franco sur demande.

12 Diplômes d'Honneur & Médailles

AU VIEUX CHÊNE

(PAS de SUCCURSALES) **PARIS** (PAS de SUCCURSALES)

AMEUBLEMENTS DE BUREAUX

Pour Administrations, Banques, Commerce, etc.

AGENCEMENT DE MAGASINS

MOBILIERS SCOLAIRES

La Maison garantit ses Fournitures.

OREILLE BRUITS, DOULEURS, ÉCOULᵗˢ, SURDITÉ, sont guéris **sans opération** par le Doctʳ GUERIN, R. Valois 17, 2ʰ à 3ʰ. *Guide explicatif* 2ᶠ (reçu frᶜᵒ)

ÉXIGER
LA MARQUE
NONPAREIL
À L'ENVERS
TOUS LES
DEUX
METRES.

VELOURS Anglais **PERFECTIONNÉ,**
LÉGER, **SOUPLE**, *SOYEUX*,
DURABLE, *BRILLANT.*

RIVAL du **VELOURS** de **SOIE** dont les **BELLES QUALITÉS** ne se **DISTINGUENT** pas.

SANS la **DITE MARQUE VOUS N'AVEZ pas LE VRAI**

NONPAREIL

En **NOIR-BLEUTÉ**
INALTÉRABLE et toutes
les ***NOUVELLES NUANCES.***

L'étoffe **favorite** des **dames** qui savent s'habiller.

ADOPTÉ par nos **ÉLÉGANTES**
Mesdames
SARAH BERNHARDT
ET
ANNE JUDIC.

L'avez-vous vu ???
L'avez-vous demandé ??

Votre **FOURNISSEUR** *peut le* **PROCURER** *s'il* **VEUT.**

VELVETEEN.

MÉFIEZ-VOUS des *IMITATIONS* qu'on vous **OFFRE**, *EXIGER* le **NONPAREIL**

EN VENTE :
dans *TOUTES* les
PREMIÈRES MAISONS de NOUVEAUTÉS
Dépôt pour le Gros :
A. FRETTE, 36, rue de Cléry, Paris.

De **3** fcs
LE MÈTRE EN
46 ctms..
à **10** fcs.
EN
66 ctms.
DE LARGE.

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.